



SM le Roi, Amir Al-Mouminine, préside une veillée religieuse en commémoration du 26^{ème} anniversaire de la disparition de Feu SM le Roi Hassan II

Page 2

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10337

Mardi 15 Octobre 2024

Alger convoque des ambassadeurs européens exigeant des éclaircissements concernant les réactions de leurs pays à la décision de la CJUE

Enième bizarrerie diplomatique de la junte militaire algérienne

Moussaoui Ajlaoui : Rien ne justifie aussi bien politiquement, diplomatiquement que juridiquement ladite convocation, puisqu'il n'est aucunement question de souveraineté algérienne



Second test centrafricain pour le Onze national

Page 23



Page 3



Décès de la jeune militante itihadie Wiam Chafik

Le Premier secrétaire de l'USEFP, Driss Lachgar, déplore le décès de la jeune militante itihadie Wiam Chafik, fille de Jawad Chafik, membre du Bureau politique.

La regrettée a rendu l'âme vendredi dernier en France.

En ces douloureuses circonstances et au nom de tous les Itihadis, le Premier secrétaire présente ses sincères condoléances à Jawad Chafik et à son épouse Amina Benzina.

Puisse Dieu avoir l'âme de la défunte en Sa Sainte Miséricorde. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

SM le Roi, Amir Al-Mouminine, préside une veillée religieuse en commémoration du 26^{ème} anniversaire de la disparition de Feu SM le Roi Hassan II



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ahmed, a présidé, dimanche au Mausolée Mohammed V à Rabat, une veillée religieuse en commémoration du 26^{ème} anniversaire de la disparition du Grand regretté du Maroc, Feu SM le Roi Hassan II, que Dieu l'en-toure de Son infinie miséricorde.

La veillée religieuse a été marquée

par la récitation de versets du Saint Coran et la déclamation de panégyriques du Prophète Sidna Mohammed, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur Lui.

A cette occasion, le Souverain, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ahmed, s'est recueilli sur la tombe de Feu SM le Roi Hassan II.

A l'issue de cette veillée religieuse, des prières ont été élevées pour le repos

de l'âme de Feu SM Hassan II et de Feu SM Mohammed V, et pour implorer le Très-Haut d'avoir les regrettés Souverains en Sa sainte miséricorde.

Des prières ont également été dites pour préserver et assister Sa Majesté le Roi Mohammed VI et couronner de succès Ses différentes actions et initiatives au service de Son peuple fidèle. L'assistance a aussi imploré le Très-Haut de combler le Souverain en les personnes de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Ra-

chid et de l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale.

Ont assisté à cette veillée, le chef du gouvernement, les présidents des deux Chambres du Parlement, les conseillers de SM le Roi, les membres du gouvernement, les présidents des instances constitutionnelles, les officiers supérieurs de l'Etat-Major général des Forces Armées Royales, les représentants du corps diplomatique islamique accrédité à Rabat et plusieurs autres personnalités civiles et militaires.

SAR la Princesse Lalla Meryem préside une veillée religieuse en commémoration du 26^{ème} anniversaire de la disparition de Feu SM le Roi Hassan II

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem a présidé, dimanche à la Mosquée Assouna à Rabat, une veillée religieuse en commémoration du 26^{ème} anniversaire de la disparition de Feu SM le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme en Sa sainte miséricorde.

Cette veillée religieuse a été marquée par la récitation de versets du Saint Coran et la déclamation de panégyriques du Prophète Sidna Mohammed, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur Lui.

A cette occasion, l'assistance a élevé des prières pour le repos de l'âme de Feu SM Hassan II et de Feu SM Mohammed V, et pour implorer le Très-Haut d'en-tourer les regrettés Souverains de Son infinie miséricorde.

Des prières ont été également éle-

vées pour préserver SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, guider Ses pas, couronner de succès Ses actions et Ses initiatives et combler le Souverain en les personnes de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale.

Cette veillée a connu la participation de plusieurs personnalités féminines civiles et militaires.

A son arrivée à la Mosquée Assouna, SAR la Princesse Lalla Meryem a passé en revue un détachement des forces auxiliaires qui rendait les honneurs, avant d'être saluée par la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Aawatif Hayar, le wali de la région de Rabat-Salé-Kénitra, gouverneur de la préfecture de Rabat, Mohamed Yacoubi, le président du Conseil de la ré-



gion de Rabat-Salé-Kénitra, Rachid El Abdi et la présidente du Conseil communal de Rabat, Fatima El Moudni.

Son Altesse Royale a été, également, saluée par le président du Conseil pré-

fectoral de Rabat, Abdelaziz Derouiche, le président du Conseil d'arrondissement de Hassan, Driss Razzi et le directeur de l'Entraide nationale, Khettar El Mojahidi.

Alger convoque des ambassadeurs européens exigeant des éclaircissements concernant les réactions de leurs pays à la décision de la CJUE

Enième bizarrerie diplomatique de la junte militaire algérienne



La junte militaire algérienne et ses médias propagandistes n'en finissent pas de surprendre le monde entier par leurs fantasmagories.

Samedi dernier, l'APS, l'agence propagandiste par excellence de cette junte militaire, vient de nous donner un exemple que ne peut voir que «le pays du monde à l'envers», selon l'expression des auteurs du livre «Le mal algérien». Elle vient de nous gratifier d'une information saugrenue: «L'Algérie a demandé des éclaircissements sur les réactions des pays de l'Union européenne à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)» du vendredi 4 du mois courant.

Dans sa dépêche, l'agence propagandiste, qui s'est appuyée sur «une source bien informée» du ministère des Affaires étrangères, nous a raconté des salades telles «des ambassadeurs de ces Etats européens, dont les noms n'ont pas été divulgués, ont tous été reçus au siège du ministère, où il leur a été demandé de fournir des explications sur les communiqués émis par leurs pays»; et qu'ils auraient souligné que la position de leurs pays «ne signifiait nullement leur opposition aux décisions de la Cour ou leur volonté de ne pas en tenir compte à l'avenir, comme veut le faire croire le Makhzen marocain, insistant sur le fait que leurs pays sont des Etats de droit et qu'ils respecteront les décisions de la Cour européenne»; et, enfin, que «certains de ces ambassadeurs ont même affiché leur étonnement à la lecture du contenu du communiqué

de la Commission européenne, un communiqué qui a fait prévaloir le principe du «pacta sunt servanda» sur les jugements prononcés par la plus haute instance judiciaire européenne».

Si cette information relayée par l'APS est véridique -l'on sait que la junte militaire et ses relais propagandistes sont champions de la désinformation-, pourquoi le ministère des

Affaires de la junte n'a pas osé l'annoncer d'une manière officielle? Pourquoi cette junte recourt-elle à «une source bien informée» pour diffuser une telle information? De quoi a-t-elle peur? Et pourquoi fourre-t-elle son nez dans l'affaire du Sahara et convoque-t-elle -à supposer toujours que cette convocation a bien eu lieu- les ambassadeurs des Etats européens, alors que la junte militaire ne cesse de crier sur tous les toits qu'elle n'est pas partie dans l'affaire du Sahara?

Selon certains des observateurs, la publication d'une telle information reflète parfaitement le dépit et le désappointement du régime algérien après qu'il s'est rendu compte que la décision de la Cour de justice de l'UE (CJUE) sur les accords de pêche et agricole entre l'UE et le Royaume n'aura pas l'impact que la junte militaire espérait et, le plus important, après que l'Union européenne (UE) et ses instances et la quasi-majorité des Etats membres ont exprimé leur attachement indéfectible au partenariat stratégique de l'Union avec le Maroc et leur volonté de le renforcer davantage.

En effet, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le haut-représentant de l'Union européenne, Josep Borrell, ont récemment donné le ton, réaffirmant dans une déclaration conjointe l'engagement de l'UE en faveur davantage de préservation et de renforcement des relations étroites avec le Maroc dans tous les domaines, conformé-

ment au principe «pacta sunt servanda».

«Tout le monde s'est étonné de la teneur de la dépêche de l'APS concernant la convocation des ambassadeurs des pays de l'UE par le ministère algérien des Affaires étrangères pour protester contre les positions de ces pays de la décision de la CJUE», a affirmé Moussaoui Ajaoui, expert associé au Centre d'études pour l'Afrique et le Moyen-Orient (AMES-Center). Et d'ajouter dans une déclaration à Libé: «Rien ne justifie aussi bien politiquement, diplomatiquement que juridiquement ladite convocation, puisqu'il n'est aucunement question de souveraineté algérienne».

Pour le chercheur marocain spécialiste de la question du Sahara, l'information relayée par l'agence de propagande à la solde des militaires est destinée à l'opinion publique locale pour lui montrer que «la junte militaire est ferme même avec les pays européens».

«Mais, la plus grosse bêtise, c'est que le régime algérien confirme pour la énième fois qu'il est la principale partie dans le conflit du Sahara et que le Polisario n'est qu'une marionnette. C'est la position que ne cesse d'affirmer le Royaume du Maroc», a précisé Moussaoui Ajaoui avant de conclure que «depuis 2019 la diplomatie algérienne navigue à vue à cause des luttes intestines au sommet de l'Etat, ce qui explique les contradictions des positions de l'Algérie à propos des Emirats arabes unis, du Niger et du Mali...».

Mourad Tabet



Moussaoui Ajaoui
Rien ne justifie aussi bien politiquement, diplomatiquement que juridiquement ladite convocation, puisqu'il n'est aucunement question de souveraineté algérienne

Le Maroc remporte le prix du meilleur progrès au niveau régional dans l'indice de développement postal

Le Royaume du Maroc se distingue, pour la deuxième année consécutive, en tant que "champion du développement postal" et leader dans le monde arabe, selon l'indice intégré du développement postal (2IDP) de l'Union postale Universelle (UPU) pour l'année 2024.

Cette distinction a été officiellement remise le 9 octobre 2024 à Berne, en Suisse, à Lahcen Azoulay, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la Confédération Helvétique et de la

Principauté de Liechtenstein, lors de la célébration de la Journée Mondiale de la Poste, qui coïncide cette année avec le 150^e anniversaire de l'UPU.

L'UPU évalue les pays selon des critères spécifiques à travers son indice intégré pour le développement postal (2IDP), qui prend en compte la capacité, la maturité et le développement des services postaux dans 174 pays à travers le monde.



La SRM Casablanca-Settat lance une vaste opération de curage du réseau d'assainissement liquide dans la région



La Société régionale multiservices (SRM) Casablanca-Settat a mené, le week-end dernier, trois opérations de curage hydraulique et manuel du réseau et des ouvrages au niveau des zones d'Errahma (province de Nouaceur),

El Oualidia (province de Sidi Bennour) et Berrechid.

Pour ce faire, la SRM Casablanca-Settat, nouveau gestionnaire, depuis le 1^{er} octobre courant, des services publics de distribution d'eau potable, d'électricité et d'assainis-

ment liquide sur l'ensemble du territoire de la région, a mobilisé les moyens humains nécessaires ainsi que 19 engins hydrocureurs combinés.

A El Oualidia, trois engins ont été mobilisés pour mener, dimanche, cette opération, chacun ayant la capacité de réaliser un rendement moyen de 200 mètres linéaires et ce, en fonction de l'encrassement du réseau et de la préparation du chantier planifié (curage manuel, regards dégagés, circulation, stationnement...), selon les données communiquées par la SRM Casablanca-Settat. Des opérations similaires sont prévues dans les prochains jours et concerneront plusieurs zones de la région de Casablanca-Settat.

"Pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement pluvial, des actions préventives, visant à entretenir les ouvrages et à renforcer la capacité de transfert du système de collecte (à travers l'inspection et le curage), sont menées régulièrement", a souligné Rachid El Kamouny, directeur provincial à Sidi Bennour de la SRM Casablanca-Settat.

"Aujourd'hui, et à la veille de la saison pluviale, la SRM Casablanca-Settat renforce ses moyens (humains et matériels) et mène une opération coup de poing de curage du réseau d'assainissement pluvial au niveau de

plusieurs zones de la région de Casablanca-Settat", a-t-il indiqué, dans une déclaration à la MAP.

M. El Kamouny a fait savoir que "l'objectif de cette mobilisation sur le terrain est de mieux gérer les épisodes pluvieux, d'augmenter la capacité du réseau d'assainissement liquide et de prévenir les débordements".

Les équipes de la SRM Casablanca-Settat, a-t-il assuré, sont mobilisées et engagées pour apporter un service de qualité aux habitants de toute la région.

A noter que le patrimoine d'assainissement liquide de la SRM Casablanca-Settat est composé, selon les données de la Société, d'un vaste réseau comprenant 1.268 km de réseau primaire, 528 km de réseau secondaire et 9.324 km de réseau tertiaire. Ce système est complété par 114 déversoirs d'orage et 256 stations de relevage pour gérer efficacement les flux.

La rétention des eaux est assurée par 194 bassins. Le traitement des eaux usées est pris en charge par 27 stations d'épuration (Step). Enfin, l'évacuation en mer est réalisée via 3 émissaires marins.

Cet ensemble d'infrastructures constitue un système intégré d'assainissement couvrant les besoins de la région de Casablanca-Settat.

IA, science et technologie au menu de la 149^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève

Plus de 1500 parlementaires du monde entier, dont le Maroc, et des experts prennent part à la 149^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), qui se tient, cette semaine à Genève, sous le thème général "Exploiter la science, la technologie et l'innovation pour un avenir plus pacifique et durable".

Au cours de ce conclave, les législateurs réfléchiront à ce que peuvent faire les Parlements pour optimiser les avantages, mais aussi atténuer les risques des nouvelles technologies, en s'intéressant tout particulièrement à l'intelligence artificielle (IA). L'Assemblée devrait adopter la nouvelle Charte sur l'éthique de la science et de la technologie, préparée par le Groupe de travail de l'UIP sur la science et la technologie.

Cette Charte vise à créer un cadre réglemen-

taire contenant des principes destinés à orienter la législation et la prise de décision, afin que la science et la technologie bénéficient à l'humanité, à la société et à l'environnement. Les parlementaires devraient également adopter une résolution de l'UIP intitulée «L'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'Homme et l'État de droit». La résolution exhorte les Parlements "à élaborer rapidement des cadres juridiques et des politiques solides en faveur de l'élaboration, du déploiement et de l'utilisation responsables des technologies d'IA". Elle vise à remédier aux vulnérabilités des institutions démocratiques face à l'IA et à atténuer les effets néfastes tels que la diffusion de fausses informations, les discours de haine ou l'incitation à la violence au moyen de contenus générés par

l'IA.

Par ailleurs, l'Assemblée commémorera l'entrée en vigueur, il y a 25 ans, de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) en rappelant son rôle dans la réduction des dommages causés par ce type de mines. Le prince Mired Raad Zeid Al-Hussein de Jordanie, envoyé spécial pour la CIMAP, participera à la célébration et invitera les Parlements qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention. L'Assemblée verra également l'annonce du lauréat du prix Cremer-Passy 2024. Ce prix prestigieux, qui en est à sa troisième édition, récompense un parlementaire pour sa contribution exceptionnelle aux efforts de paix.

Tout au long de l'Assemblée, divers organes de l'UIP se réunissent, notamment ses quatre

commissions permanentes thématiques, le Forum des femmes parlementaires, le Forum des jeunes parlementaires et le Comité des droits de l'Homme des parlementaires. Se réuniront également les organes de l'UIP dédiés à la diplomatie parlementaire et au maintien du dialogue entre les pays en guerre, notamment le Groupe de travail sur la résolution pacifique de la guerre en Ukraine et le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient.

Fondée en 1889, l'UIP est une organisation mondiale regroupant les Parlements nationaux avec 181 Parlements membres et 15 membres associés. Elle favorise la diplomatie parlementaire et donne aux Parlements et aux parlementaires les moyens de promouvoir la paix, la démocratie et le développement durable dans le monde.

Saad El Hamzaoui, une incarnation de la parfaite intégration d'un Marocain au sein de la société ivoirienne

Humble, courtois et d'une grande modestie, Saâd El Hamzaoui, illustre clairement ce bel exemple d'un Marocain ayant une forte fibre africaine qui a su s'intégrer, en toute harmonie et aisance, au sein de la société ivoirienne.

Sa présence en Côte d'Ivoire depuis l'âge de 18 ans, son esprit ouvert, ses hautes qualités humaines, et sa sociabilité envers tous ceux qui l'ont côtoyé, lui ont valu d'établir, au fil des années, un réseau relationnel important tant en terre de l'Akwaba que dans la région ouest-africaine.

Cette aisance communicationnelle est visible au quotidien chez El Hamzaoui qui ne trouve aucunement de difficulté à "switcher" fluidement d'un français académique (langue de Molière), vers un français version à l'ivoirienne, ou encore vers l'arabe libanais ou tout court, le dialecte marocain dans ses conversations avec ses concitoyens.

Natif de Fès, ce quinquagénaire s'était installé, dès son départ, à Man dans la région de l'ouest ivoirien, où il avait entamé sa carrière en tant que gérant d'une chaîne de magasins, avant de décider dès 1991 de prendre son destin en main pour se lancer dans les affaires.

Animé d'une forte ambition et d'une volonté déterminée de vivre l'aventure de l'entrepreneuriat, El Hamzaoui connu, aussi, par sa persévérance et son dynamisme, ne tardera pas à mettre sur pied sa propre société spécialisée dans les domaines du bâtiment et des transports, sauf que les événements tragiques ayant émaillé la situation politique et sécuritaire en 2002 en Côte d'Ivoire ne lui ont été pas "cléments", puisqu'il va perdre toute son activité pour se retrouver contraint de redémarrer de la case de départ.

Ses longues années à Man, ont



été concluantes malgré les aléas de la conjoncture, lui permettant de s'adonner aussi à l'action associative et à intégrer le domaine sportif, en occupant le poste de président de "Man Football Club" (première division) de 1998 à 2002, en travaillant hardiment avant de pouvoir sacrer le club, vice-champion de Côte d'Ivoire.

Un exploit lui permettant d'accéder par la grande porte à la Fédération Ivoirienne de Football avec sa nomination en tant que membre de la Commission d'organisation relevant de cette instance footballistique.

Une autre casquette à l'actif de Saad n'est autre chose que : sa passion pour l'entrepreneuriat. Une détermination lui permettant de devenir membre de l'association des entrepreneurs de la région de l'Ouest, chargé des relations avec les administrations publiques.

Une longue expérience et un riche parcours qui ont eu pour effet de permettre à El Hamzaoui d'étendre ses affaires pour se spécialiser

dans la distribution en exclusivité du profilé Aluminium en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

Installé entre la capitale économique ivoirienne, Abidjan et la ville balnéaire de San Pédro, El Hamzaoui va vite peaufiner sa carrière dans le domaine des affaires en accédant de 2015 à 2019 aux commandes de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marocaine en Côte d'Ivoire.

Une distinction amplement méritée par cet entrepreneur qui voue un grand amour pour son pays d'origine et s'est vite engagé dans la promotion des relations de coopération sud-sud mutuellement avantageuse, telles que prônée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Au sein de cette instance professionnelle, El Hamzaoui n'a pas lésiné sur les moyens pour insuffler une nouvelle dynamique et promouvoir un esprit renouvelé d'engagement à la faveur d'un développement du réseau des affaires et à la promotion des entreprises marocaines à travers,

la consolidation de leur position dans le tissu économique ivoirien.

"J'ai toujours agi en sorte pour faire de la Chambre de Commerce et d'Industrie, le creuset de développement du secteur privé maroco-ivoirien. Nous avons essayé d'être la courroie de la transmission entre les entreprises et l'Etat ivoirien", a-t-il confié à la MAP.

Dans la foulée, il a mis en relief l'excellence des relations unissant le Maroc et la Côte d'Ivoire ainsi que les liens de fraternité profonde entre les deux peuples et ce, grâce à l'impulsion soutenue et forte donnée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président ivoirien, Alassane Ouattara.

M. El Hamzaoui s'est dit confiant quant à l'avenir du partenariat maroco-ivoirien, faisant savoir qu'il existe encore d'énormes opportunités à saisir pour aller de l'avant et promouvoir davantage cette coopération exemplaire.

Et ce n'est pas tout pour El Hamzaoui qui a toujours cru fort comme du fer que le sérieux finira par payer. Ainsi, à partir de Juin dernier, il a pu ajouter une autre corde à son arc, en étant nommé Consul honoraire du Congo Brazzaville à San Pédro, en Côte d'Ivoire.

Joignant l'utile à l'agréable, El Hamzaoui ne ménage aucun effort à la faveur de la promotion et de la dynamisation des relations d'affaires entre Brazzaville, Abidjan et Casablanca, capitale économique du Royaume.

Une nomination qui s'inscrit en droite ligne de la vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et dans l'intérêt particulier que le Souverain ne cesse d'accorder à la promotion des liens avec l'Afrique et d'y investir massivement, tout en plaçant le Continent au rang de priorité des priorités.

Un forum multi-acteurs à Fès pour une vision commune de la prévention de la violence chez les jeunes

Un forum local multi-acteurs dédié à la prévention de la violence chez les jeunes a été officiellement lancé samedi à Fès.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, Aawatif Hayar, a insisté sur l'importance de la coopération intersectorielle pour la prévention de la violence. "L'objectif est de fédérer les efforts de tous les acteurs, de la société civile aux institutions gouvernementales, en passant par les universitaires et les familles, afin de créer un environnement protecteur pour les jeunes", a-t-elle souligné. Evoquant l'engagement du gouvernement

pour la protection de l'enfance, Mme Hayar a mis en avant les multiples causes de la violence, notamment les inégalités sociales et le manque d'opportunités pour les jeunes. Elle a qualifié ce forum de "plateforme essentielle pour le dialogue et la construction d'une vision commune", rappelant le rôle essentiel des familles, des institutions éducatives et des associations dans la prévention de la violence.

La ministre a présenté à cette occasion le programme "Jisr", une initiative phare du ministère qui vise à renforcer les familles et à les outiller pour mieux accompagner leurs enfants.

"Jisr s'appuie aujourd'hui sur un ré-

seau de 120 centres à travers le Royaume qui proposent des services d'écoute, d'orientation, de médiation familiale et de soutien à la parentalité", a-t-elle expliqué. Pour sa part, le doyen de la Faculté de Droit, Sciences économiques et sociales de Fès, Mohammed Bouzlafa, a souligné l'importance de la recherche scientifique pour comprendre les causes profondes de la violence. "Le lancement de ce forum intervient dans une période où il est crucial d'analyser les facteurs de risque et de proposer des solutions concrètes", a-t-il expliqué, appelant à encourager la collaboration entre les différents acteurs, permettant un échange d'expertises et la mise en place d'actions concertées pour

la prévention de la violence.

De son côté, le président de l'Association Citoyen de Rue, Ali Lagsab, a qualifié cette initiative de "pas important pour la protection des jeunes". M. Lagsab a souligné la nécessité d'unifier les visions et de formuler un plan d'action commune pour garantir un espace sûr et un avenir prometteur pour la jeunesse marocaine. "Avec ce programme, nous espérons créer une dynamique positive et réduire l'impact de la violence sur le développement de nos jeunes", a-t-il déclaré, rappelant l'importance de la coordination entre les différents intervenants et la mise en place de mesures concrètes au niveau local.

Charif Majdalani : *S'il n'y avait que quelques vérités, il n'y aurait pas les millions d'ouvrages déjà écrits ou que l'on continue à écrire*

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.

Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, à nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.



Libé : Comment avez-vous pu et su adopter l'écriture, cette monture indomptable et si capricieuse, et l'adapter à vos exigences ?

Charif Majdalani : Par le travail. Mais il faut pour cela dès l'origine une passion pour la langue, pour les mots, et surtout il faut avoir très tôt un souci permanent et presque maniaque de coller à la réalité par les mots, de faire de la langue et donc de l'écriture un lieu où le monde se pense, où ce qui est dit le soit avec justesse. Parce que quand le langage est mal utilisé, volontairement pas, c'est le monde qui s'opacifie au lieu de s'éclairer et trouver du sens. Pour parvenir à créer du sens, à restituer ou à exprimer notre être-au-monde, il faut un rapport presque charnel à la langue et à l'écriture, les travailler, les dompter comme vous dites. Mais c'est un vrai plaisir.

Quel a été votre premier texte, nouvelle, roman ou poème, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Je n'ai jamais montré quoi que ce soit de ce que j'ai écrit pendant des décennies parce que je pressentais que cela n'était pas encore abouti, en tout cas à mes yeux. Lorsque j'ai commencé à écrire mon premier roman, Histoire de la Grande Maison, j'ai su que c'était là que commençait vraiment mon devenir d'écrivain. J'ai alors fait lire le texte à ma femme, puis à un ami très cher, le journaliste et historien Samir Kassir, qui a été assassiné en 2005 (juste avant la parution du roman), puis au romancier Olivier Rolin, qui m'a immédiatement proposé d'en être l'éditeur, aux éditions du Seuil.

La langue française a su se soumettre à votre volonté, à vos exigences. Quels sont alors les écrivains ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ? En est-il de même pour vous ?

Autour de chaque écrivain qui commence à écrire un livre rôdent des œuvres ou des textes exemplaires, des modèles vers lesquels celui qui écrit peut vouloir tendre, qui constituent à ses yeux une sorte d'horizon de perfection temporaire et vont chercher à hanter son travail, à l'infléchir, à lui donner ses caractéristiques. Mais je suis convaincu que tout véritable écrivain est celui qui, à un moment ou à un autre,

parvient à se libérer de ces diverses tutelles, à prendre son autonomie, à inventer ses propres formes et sa propre langue. Pour parler peut-être simplement, je dirai que l'écrivain n'atteint sa maturité qu'au moment où il réussit à se débarrasser des influences trop pesantes, de l'imitation de ses modèles, à sortir de l'orbite des œuvres qu'il a lues et qui l'ont poussé vers l'écriture. Il n'en demeure pas moins que le rapport de l'écrivain aux textes qui l'ont marqué reste fort, si fort que même lorsqu'il a trouvé sa voix, cette dernière reste chargée des murmures de toutes celles qui ont été entendues dans tant de livres lus. On pourrait même dire qu'une voix d'écrivain n'est dans sa nouveauté qu'une création faite de la substance de milliers d'autres voix ayant parlé avant elle. Mais il est toujours difficile de démêler ces généalogies complexes et leurs strates. Il est probable, mais comment le savoir vraiment, que traîne dans mes livres et dans les histoires que je raconte la mémoire de tant de choses que j'ai aimé lire et qui m'ont fait jubiler, les grandes chevauchées épiques de Guimarães Rosa ou de T.H. Lawrence, les errances solitaires des personnages de Cormac Mac Carthy, le mélange des tons homérique et virgilien chez Claude Simon ou de Conrad, les anabases de Xénophon, d'Arrien et de Saint-John Perse.

Il y a probablement dans ce que je compose des traces de la prosodie proustienne et celle de Claude Simon. Mais il y a assurément aussi dans ce que je fais des échos des rythmes et des vers des poètes français, Baudelaire, Rimbaud, Apollinaire ou Cendrars, aussi bien que des résidus de la lyrique faulknerienne ou celle de Chateaubriand. Mais la généalogie de tout texte peut remonter plus loin, et la mémoire, consciente ou inconsciente, porter des traces plus anciennes, celles des lectures que j'appellerai « premières », et qui remontent à l'enfance et à l'adolescence, roman d'aventures (Comtesse de Ségur, Club des Cinq) ou bandes dessinées. Je suis certain par exemple que de mes lectures du journal de Tintin et des nombreuses bandes dessinées qui en émanaient, il est resté des traces dans mes livres et dans la rêverie sur le monde qui en fait la trame. L'effet de ces lectures premières irradie longtemps

et atteignent inévitablement, sous une forme ou une autre, les textes que l'on écrit à l'âge adulte. Leur écho lointain peut même se faire entendre dans la prosodie, dans le rythme et la silhouette de la phrase que plus tard on manipule.

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

La chance de l'écrivain est de pouvoir vivre sur deux mondes parallèles en même temps, celui dans lequel il se meut et celui qu'il recrée en écrivant. S'il est indispensable que l'écrivain soit un homme pleinement investi dans la réalité et le monde qui l'entourent dont il doit sentir les vibrations, observer les mouvements, voir et entendre les humains vivre et écouter leurs histoires, il est certain aussi que le moment où il transforme tout ce réel en matière romanesque ou poétique est un moment d'intense bonheur.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

Bien sûr. Le roman est le lieu où l'on tente de comprendre et de donner du sens au monde, à notre rapport à la société, à autrui, à la transcendance, à ex-

primer un point de vue précis, subjectif, qui peut faire écho à d'autres ou apparaître totalement neuf. Si on écrit et pense de manière rigide et dogmatique, en assénant des vérités, on n'est plus dans une quête de sens, ni dans le récit d'une expérience. Le sens est volatile, il échappe, il prend des formes diverses, et à chaque époque à chaque moment, dans chaque situation, le sens change, notre expérience du monde évolue et les vérités se relativisent. S'il n'y avait que quelques vérités, il n'y aurait pas les millions d'ouvrages déjà écrits ou que l'on continue à écrire. L'expérience du monde est aussi variée qu'il y a d'humains pour la vivre et la dire.

Comment avez-vous perçu la traduction de vos romans ? Cette traduction ne compromet-elle pas la portée originale de vos idées ?

Dans les traductions auxquelles j'ai pu avoir accès, que j'ai pu lire et sur lesquelles j'ai travaillé avec les traducteurs, c'est-à-dire en anglais et en arabe, je suis pleinement satisfait. D'abord parce que les traducteurs étaient excellents et parce que j'ai eu un droit de regard sur leur travail. Pour les langues que je ne maîtrise pas (allemand, italien, grec, turc), je suis comme tout écrivain traduit et qui ne sait pas ce qu'est devenu son texte. C'est inévitable.

Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub

Biographie

Charif Majdalani est un écrivain libanais de langue française. Né à Beyrouth en 1960, il quitte son pays en 1980 à destination de la France pour suivre des études de lettres modernes à l'Université d'Aix-en-Provence. Il revient au Liban en 1993 après avoir soutenu sa thèse sur Antonin Artaud.

Dans un premier temps, il occupe un poste d'enseignant à l'Université de Balamand puis à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth où il est professeur de lettres.

À partir de 1995, il participe à la revue d'opposition L'Orient-Express, en charge de la rubrique littéraire. Cette collaboration s'achèvera en 1998, année de la cessation de publication de ce journal.

En 1999, Charif Majdalani revient à l'enseignement dans l'Université Saint-Joseph de Beyrouth où il est en charge du département de lettres françaises. Ce poste lui permet d'accueillir des romanciers français et libanais. Lors du sommet de la francophonie en 2002, il publie un livre Le petit traité des mélanges. Parallèlement à l'enseignement, on peut lire sous sa plume une chronique mensuelle publiée dans le journal La Montagne.

"Villa des femmes" obtient le Prix Transfuge du meilleur roman arabe et Prix Jean-Giono 2015.

"Beyrouth 2020 : Journal d'un effondrement" reçoit le Prix Femina - Prix spécial du jury.



Le Hezbollah dit avoir ciblé de nouveaux sites militaires en Israël



Le Hezbollah libanais a affirmé lundi avoir visé une base navale et une caserne en Israël, au lendemain de l'attaque la plus meurtrière menée par le mouvement pro-iranien sur le sol israélien en près d'un mois d'escalade militaire entre les deux belligérants.

Après des mois d'affrontements frontaliers entre Israël et le puissant mouvement pro-iranien, allié du Hamas palestinien, l'armée israélienne a intensifié ses raids aériens au Liban le 23 septembre puis y a entamé des opérations terrestres le 30.

Le Hezbollah a annoncé lundi matin avoir visé une base navale israélienne près de Haïfa, la grande ville du nord d'Israël, puis une caserne près de Netanya, localité côtière au nord de Tel-Aviv, l'armée israélienne disant avoir intercepté dans le centre d'Israël des projectiles tirés depuis le Liban.

Des journalistes de l'AFP ont entendu une sirène d'alerte et des explosions au-dessus de la base militaire touchée dimanche soir par un drone du Hezbollah au sud de Haïfa.

L'armée israélienne a fait état de quatre soldats tués et de sept militaires blessés dans cette frappe sur un camp d'entraînement à Binyamina. Le chef d'Etat major israélien, Herzi Halevi, a parlé d'une attaque "douloureuse".

Une source militaire a indiqué à l'AFP que la frappe avait touché le réfectoire de la base militaire.

Selon United Hatzalah, une organisation de secouristes bénévoles, plus de 60 personnes ont été blessées.

Le Hezbollah a averti que cette attaque était un "avant-goût" de ce qui attendait Israël si ce pays poursuivait ses opérations militaires au Liban.

Le mouvement libanais a également affirmé lundi avoir visé des soldats israéliens qui s'étaient avancés dans le village frontalier de

Maroun al-Ras, dans le sud du Liban, et tiré des obus sur des troupes israéliennes qui tentaient une "infiltration" dans le secteur frontalier.

"L'attaque de la base fait évidemment refléchir Israël. Les Israéliens se rendent compte qu'ils sont encore vulnérables, que leurs systèmes de défense ne sont pas étanches. Et qu'il leur reste une longue bataille à mener", estime Joost Hiltermann, directeur du programme Moyen-Orient de l'International Crisis Group.

Après avoir affaibli le Hamas palestinien à Gaza, Israël a déplacé le front de la guerre au Liban, disant vouloir permettre le retour dans le nord du pays de quelque 60.000 habitants, déplacés par les tirs de roquettes menés depuis un an par le Hezbollah en soutien au Hamas.

Plus de 1.300 personnes ont été tuées au Liban depuis le 23 septembre, selon un décompte de l'AFP. L'ONU a recensé près de 700.000 déplacés depuis cette date.

Le ministère libanais de la Santé a affirmé lundi qu'Israël "continue de prendre pour cible les équipes médicales, de secours et paramédicales", au lendemain notamment de la mort d'une personne lors d'une "frappe (...) sur un centre médical" à Seddiqine, dans le sud du Liban.

Déployée dans le sud du Liban, la force de paix de l'ONU au Liban, Finul, a dénoncé des "violations choquantes" israéliennes contre ses positions, faisant état notamment d'une entrée "en force" dimanche de deux chars israéliens dans une de ses positions.

L'armée israélienne a dit qu'un de ses chars avait percuté un poste de la Finul alors qu'il évacuait des soldats blessés.

Le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez, dont le pays a des Casques bleus au Liban, a assuré lundi qu'il n'y aurait pas de retrait des troupes de la Finul, critiquant son homologue israélien Benjamin Netanyahu qui avait appelé la veille à les mettre "à l'abri immédiatement".

Des "attaques" contre des Casques bleus peuvent être constitutives de "crimes de guerre", a averti dimanche le porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

La guerre au Liban et celle de Gaza, déclenchée par l'attaque sans précédent du mouvement islamiste palestinien le 7 octobre 2023 sur le sol israélien, se doublent d'une escalade entre l'Iran et Israël, qui menace de riposter à une attaque iranienne de missiles le 1er octobre.

Le Pentagone a annoncé dimanche le déploiement en Israël d'un système américain de défense antimissiles à haute altitude

THAAD, en soutien contre Téhéran. L'Iran est "totalement prêt à faire face à une situation de guerre", a averti son chef de la diplomatie, Abbas Araghchi.

Dans la bande de Gaza dévastée et assiégée, la Défense civile locale a indiqué dimanche soir qu'un bombardement israélien sur une école transformée en centre d'hébergement pour des Palestiniens déplacés avait tué au moins 15 personnes, "dont des enfants" et "des familles entières" dans le camp de Nuseirat (centre). L'attaque a aussi fait "50 blessés", selon cette organisation.

L'armée israélienne, qui a dit examiner les informations à ce sujet, accuse régulièrement le Hamas de se cacher dans des bâtiments scolaires où des milliers de Gazaouis ont cherché refuge, une accusation rejetée par le mouvement islamiste palestinien.

Par ailleurs, l'armée israélienne a annoncé lundi avoir effectué une frappe visant un "centre de commandement et de contrôle, qui se trouvait à l'intérieur d'un complexe qui servait auparavant d'hôpital des Martyrs d'al-Aqsa" dans la ville de Deir el-Balah (centre).

Le porte-parole de la Défense civile a fait état de quatre morts et de nombreux blessés, en précisant que c'était la septième fois qu'une attaque touchait des "tentes pour les personnes déplacées" dans l'enceinte de cet hôpital.

L'attaque du Hamas le 7 octobre 2023 a entraîné la mort de 1.206 personnes en Israël, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des chiffres officiels israéliens et incluant les otages morts ou tués en captivité à Gaza.

Au moins 42.289 Palestiniens ont été tués, majoritairement des civils, dans l'offensive de représailles israélienne à Gaza, selon les données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas, jugées fiables par l'ONU.



Plus de 1.300 personnes ont été tuées au Liban depuis le 23 septembre. L'ONU a recensé près de 700.000 déplacés depuis cette date

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JEU X & LOISIRS

INTERDIT	FESANT- EUR	SÉLECT- ION EN APPEL	MYTHO	SODIUM	PERSONNE VIOLENTE	PATIO	ATTÉN- UÉS
ENSEMBLE DE MOITIÉS				ACCÈS			
PRATIQUE				COULE EN FRANCE	RUISSEAU EXPLOSIF	ENFERMÉ	
EN APARTÉ		VAGUE DE CHALEUR	BRUT				
AGAÇANT						GRECQUE TANGIBLE	
AGENT	SYMBOLE DE L'OR CHANCE		DE BAS EN HAUT AVENUE	VOCABLE RUISSEAU			
					POLICE	TROMPÉS	
BOUT À BOUT		FESSE- MATHIEU					DÉGÉ- NÉ- RÉS
CERCUE- IL				LIASON INCORR- ECTE	PARÉIL À L'ENVERS		
EN AOÛT		HURLEM ENT	EN RÉA	À L'ENVERS: RAPACE NOCTURNE		POIL FIN	POTE
				VIBUX PLIS RADIUM	BUS		
MENU	POINT COMMUN						
MÈCHE REBELLE			CENT MÈTRES CARRÉS		MUGUET DU NÉNUPHAR		

Solution mots flechés d'hier

DÉFINI ON YUPE	UNSEY	D	CLERC QUARTIER D'OLLO	NEIGAGE	GAÛLE	E	ARTIFICE DE SOUS NOUVEAU	MAILLON NOUVEAU	C	COLORE NOUVE	AIR DE ANNULLE
*L	A	I	S	S	E	R	A	L	L	E	R
ENLÈVE DE PREUX	P	A	L	M	A	R	E	S	NOTE	R	E
PARTE À SANTÉ	P	C	GRAND JUR	S	U	E	TRAMPHE	D	U	O	S
EN ANNÉE	R	R	ARTICLE ADRESE	D	N	PARVOISE	PIN D'ORANGE	NOUZI	S	S	
	S	O	E	U	R	E	T	T	E	I	E
PAROLE	X	A	CHASSE PARQUE ARTIFICE	N	A	V	R	E	N	O	M
	P	I	L	E	I	R	A	A	N	B	
ENVERS COUSINE COMUNE	M	A	DE BAS EN HAUT ACCOR	D	E	N	V	I	E	L	
	N	A	E	V	E	O	B	A			
MOTIF À PROFOND	T	E	L	E	G	E	S	T	I	O	N
COMPLÈ MONTRE COMUNE	I	M	I	T	A	T	A	B	A	C	
	I	F	M	O	I	S	I	A	S	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Bouarab

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentalab
Alain Bouabty
Mourad Tabet
Walid Mejloubi
Mehdi Oussout
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadja Sali (Responsable)
Myriam Rebane
Khadja Halali
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Rédaction
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asemna Talbaa

Photographe
Ahmed Laraki

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Ladyoune)
Abdelali Khalfad
(Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Salencan
Khaliq Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca - Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicités
E-mail:
annonces@liberationlibe.ma
Youssef El Ghal

Mourad El Youssef
Leubna Baghdadli
Latifa Mouarab
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïher
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRISSE
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

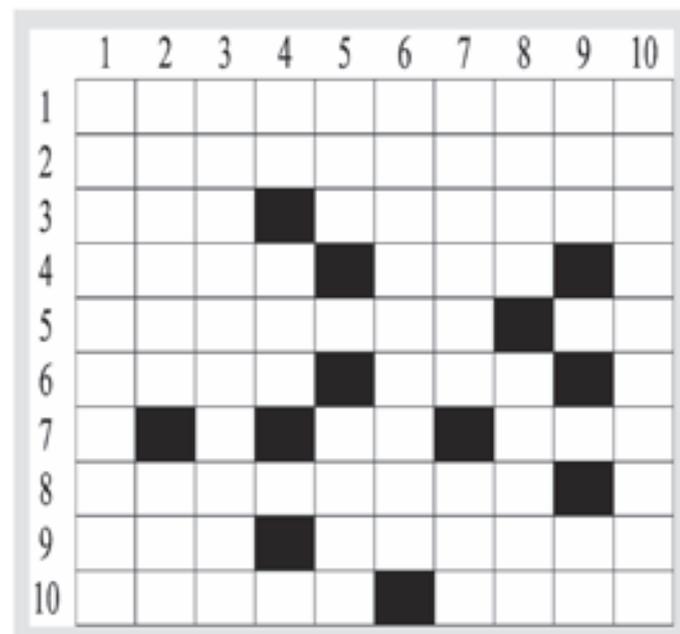
Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.o.j.d.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Gélérifère
- 2- Bernachées
- 3- Pomme - Bouts de terre
- 4- Passereau - Fatigué
- 5- Variété de breuant - Vignobles sur Marne
- 6- A un défaut de taille - Abréviation de commerce
- 7- Eclaté - Lentille bêtarde
- 8- Nous délassions (Nous ...)
- 9- A rendre - Parfumée par le chef
- 10- Anneaux de corde - orientation

VERTICALEMENT

- 1- Abus des temps des guerres de religion
- 2- Localisa - Cloison
- 3- On les conçoit jaunes
- 4- Fin de forme - Porte charge
- 5- Fils de Noé - Abers
- 6- Affaire d'électricien
- 7- Intendant - Ville serbe
- 8- Précis - Arrête
- 9- Ecluse - Préposition
- 10- Auteurs d'articles

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

2	1			8	7	6		
5				4				
8	3		1			9	5	
			4	7		5	2	
4		8		3			7	
6	9		1	5				
7	5			3		2		9
			7					4
	3	2	4			1		6

Moyen

		1	4					5
		4	2	1	9			7
5				6				4
	1		6	7				
8								6
				4	9			8
2			1					9
	7			5	3	8	1	
	9				4	5		

Difficile

		8		1				
			8		9	2	7	
2					3	4		
		7		3			2	
		5		6		9		
	1			5		6		
		3	4				8	
	5	2	3		7			
				2		5		

Expert

		4			3			8
9				2		6		
	7	1		5				
					1		5	
1	9						7	2
	3		2					
					3		9	6
		6		8				5
3			5			8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	4	9	6	2	3	5	8	1
3	1	5	9	8	7	4	2	6
8	2	6	1	5	4	7	9	3
4	5	7	2	1	6	9	3	8
1	3	8	5	4	9	6	7	2
6	9	2	3	7	8	1	4	5
2	7	3	4	6	1	8	5	9
9	6	4	8	3	5	2	1	7
5	8	1	7	9	2	3	6	4

Moyen

8	2	3	1	4	6	5	7	9
1	4	5	7	9	2	6	8	3
6	7	9	8	5	3	4	1	2
4	8	7	3	1	9	2	5	6
5	3	1	6	2	8	7	9	4
2	9	6	4	7	5	8	3	1
7	5	2	9	6	1	3	4	8
3	1	4	2	8	7	9	6	5
9	6	8	5	3	4	1	2	7

Difficile

4	6	5	3	9	7	1	2	8
3	8	2	1	5	6	7	4	9
9	7	1	8	4	2	6	5	3
7	3	9	5	1	8	2	6	4
5	4	8	2	6	9	3	1	7
1	2	6	4	7	3	8	9	5
2	9	7	6	8	5	4	3	1
8	1	3	9	2	4	5	7	6
6	5	4	7	3	1	9	8	2

Expert

2	6	8	7	5	1	3	4	9
5	4	7	3	9	8	1	6	2
1	9	3	4	6	2	5	8	7
8	5	2	9	7	3	4	1	6
6	3	9	1	8	4	7	2	5
7	1	4	5	2	6	8	9	3
3	8	6	2	1	5	9	7	4
4	7	1	6	3	9	2	5	8
9	2	5	8	4	7	6	3	1



Le déficit budgétaire s'allège à 26,6 MMDH à fin septembre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 26,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2024, contre un déficit de 35,2 MMDH à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 17,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

Les recettes ordinaires brutes se sont établies à 264,8 MMDH, en hausse de 12,5% comparativement à fin septembre 2023, en raison de l'augmentation des impôts directs de 13,6%, des droits de douane (+11,8%), des impôts indirects (+16,3%), des droits d'enregistrement et de timbre (+2,7%) et des recettes non fiscales (+4,1%), rapporte la MAP.

Concernant les dépenses ordinaires, elles ont enregistré une augmentation de 2,8%, couvrant une hausse des dépenses de biens et services (+6,3%), des charges en intérêts de la dette (+18,6%), ainsi qu'un repli des émissions de dépenses au titre de la compensation (-60,9%).

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 362,9 MMDH à fin septembre 2024, en baisse de 0,6% par rap-

port à la même période un an auparavant, en raison de l'augmentation de 0,7% des dépenses de fonctionnement et de 5,6% des dépenses d'investissement, conjuguée à la diminution de 7,9% des charges de la dette budgétisée.

La TGR fait également savoir que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 557,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 67% contre 66% à fin septembre 2023 et un taux d'émission de 85% contre 88% un an auparavant.

Pour ce qui est des recettes des CST, elles ont atteint 128,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 22,6 MMDH contre 23,3 MMDH à fin septembre 2023.

Les dépenses émises ont été de 112 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 3,2 MMDH. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 16,5 MMDH.

Quant aux SEGMA, leurs recettes ont baissé de 9,4% à 1,81 MMDH et leurs dépenses de 3,9% à 1,03 MMDH.

Compensation : Les émissions de dépenses reculent de 60,9%

Les émissions de dépenses au titre de la compensation se sont établies à 8,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2024, en baisse de 60,9% par rapport à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ces émissions représentent un taux de réalisation de 47,5% du total des prévisions de la loi de Finances 2024, précise la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

D'après la même source, les dépenses de fonctionnement émises ont été de 202,8 MMDH, dont 120,9 MMDH pour les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 7,2%.

Les dépenses de matériel ont progressé de 3,8% à 48,9 MMDH et les dépenses des charges communes ont reculé de 33% à 23,4 MMDH.

La part du Budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 44,3% en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (2 MMDH contre 1,29 MMDH) et des remboursements de la TVA à l'intérieur (7,05 MMDH contre 4,93 MMDH).

Amendis
Avis d'appels d'offres ouverts

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Délégataire de la Gestion des services d'Assainissement Liquide et de Distribution de l'Eau Potable et d'Electricité à la région de Tanger-Tétouan, procède au lancement des appels d'offres suivants :

- AO 40/24 TE : Marché cadre de vérification métrologique des compteurs et le contrôle des branchements des Clients Basse Tension sur le périmètre d'Amendis de Tétouan.
- AO 48/24 TE : Construction, équipement hydromécanique et électrique de deux stations de surpression destinées à renforcer et sécuriser l'alimentation en eau potable de la Ville d'Oued Laou.
- AO 68/24 TA : Marché cadre des Travaux de maintenance des réseaux électricité BT et HTA- Ville de Tanger.
- AO 74/24 TA : Prestation d'audit des installations Electriques, hydromécaniques et hydrauliques des ouvrages de distribution d'Eau, d'assainissement et d'Electricité - Ville de Tanger.

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'offres directement du PMMP ou les demander auprès de la Direction des Achats et Marchés, à l'adresse suivante : ma.amendis-achats@veolia.com
Amendis Al Majid Quartier Al Majid Rue Jeddah Majher
Tél : 05 39 32 80 28

Les Conditions de participation et d'exécution sont définies comme suit :

N° AO	Estimation En Dir TTC	Caractéristiques Principales en Dir	Dates de Validité des offres	Dates limites de dépôt des offres	Durée	Nature d'ouverture
40/24 TE	C = 1,4	70 000	-	Mardi 05/11/2024 avant 10 h	12 mois	Non Publique
48/24 TE	2 282 288	47 000	Mercredi 20/10/2024 à 18 H Lieu de départ DOP, Amendis Tétouan	Mardi 05/11/2024 à 10 h	3 mois	Publique
68/24 TA	Min : 4 913 916 Max : 8 927 632	180 000	-	Jeudi 07/11/2024 avant 10 h	12 mois	Non Publique
74/24 TA	1 146 900	20 000	-	Jeudi 07/11/2024 à 10 h	7 mois	Publique

1. Les dossiers doivent être présentés conformément aux règlements particuliers des appels d'offres (R.P.A.O)
2. Les offres peuvent être déposées sous format électronique sur le PMMP, déposées contre récépissé, envoyées par voie postale avec accusé de réception ou remises au président de la commission des appels d'offres.
3. La remise des offres de l'appel d'offres N° 40/24 TE est prévue pour le Mardi 05/11/2024 avant 10 h, à la salle de réunion de la Direction Opérationnelle de Tétouan sise au lot aviation.
4. La remise des offres de l'appel d'offres N° 68/24 TA est prévue le Jeudi 07/11/2024 avant 10 h, à la salle de réunion du siège d'Amendis à l'adresse précitée.
5. L'ouverture des plis en séance publique de l'appel d'offres N° 48/24 TE est prévue le Mardi 05/11/2024 à 10h, à la salle de réunion de la direction opérationnelle d'Amendis Tétouan sise au lot aviation.
6. L'ouverture des plis en séance publique de l'appel d'offres N° 74/24 TA est prévue pour le Jeudi 07/11/2024 à 10h, à la salle de réunion du siège d'Amendis à l'adresse précitée.
7. Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.

opéré par VEOLIA

Douanes : Plus de 68 MMDH de recettes

Les recettes douanières nettes ont atteint plus de 68 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2024, en hausse de 14,2% comparativement à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ces recettes, qui proviennent des droits de douane, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation et de la taxe intérieure sur la consommation (TIC) sur les produits énergétiques, tiennent compte de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 91 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2024 contre 54 MDH un an auparavant, précise la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

Les recettes nettes des droits de douane ont dépassé 11,81 MMDH, en croissance de 11,8% par rapport à fin septembre 2023, fait savoir la même source, ajoutant que les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation ont, quant à elles, progressé de 14,1% à 42,69 MMDH.

Pour ce qui est des recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques, elles ont atteint près de 13,50 MMDH, en amélioration de 16,6% par rapport à leur niveau de fin septembre 2023, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 49 MDH.

Maroc : Les EHTC enregistrent 18,7 millions de nuitées à fin août

Le volume des nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement touristique classés (EHTC) a atteint plus de 18,7 millions de nuitées à fin août 2024, en hausse de 7% par rapport à la même période un an auparavant, selon l'Observatoire du tourisme.

Ces nuitées se répartissent sur le tourisme national (-4%) et le tourisme international (+13%), précise l'observatoire dans les statistiques sur le tourisme au Maroc pour le mois d'août 2024.

Durant cette période, les destinations Agadir

(+17%), Al Haouz (+15%), Marrakech (8%), Casablanca (6%), Essaouira (+4%), et Rabat (+3%) ont enregistré des résultats positifs par rapport à fin août 2023, ajoute la même source.

S'agissant des recettes voyages en devises générées par l'activité touristique des non-résidents au Maroc, elles se sont élevées à 76,4 milliards de dirhams (MDH) durant les huit premiers mois de 2024 contre 71,63 MMDH en 2023, en hausse de 6,7%.

Par ailleurs, pour le seul mois d'août, le vo-

lume des nuitées réalisées dans les EHTC a enregistré une progression de 6% par rapport à août 2023.

Durant ce mois, les principales destinations ont connu des performances variées par rapport à l'année précédente, notamment Al Hoceima (75%), Al Haouz (13%), Marrakech (7%), Agadir et Tanger (6%), Essaouira (-8%) et Casablanca (-3%).

De leur côté, les recettes voyages se sont élevées à 17 MMDH durant le mois d'août 2024 contre 14,24 MMDH en 2023, en hausse de 19,39%.

Célébration à Washington du partenariat "fructueux et de longue date" entre le Maroc, le FMI et la Banque mondiale

Le partenariat fructueux, qui lie de longue date le Maroc au Fonds monétaire international (FMI) et au Groupe de la Banque mondiale, a été célébré mercredi soir, à l'occasion d'une cérémonie à l'initiative de l'ambassade du Royaume à Washington, marquant le 1er anniversaire de la tenue, à Marrakech, des Assemblées annuelles des deux institutions financières internationales.

Dans une allocution lors de cette cérémonie, en présence des administrateurs et de hauts responsables des deux institutions, dont la directrice générale adjointe du FMI, Gita Gopinath et le directeur exécutif de la Banque mondiale, Syed Tauqir Hussain Shah, l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani, s'est félicité du "formidable succès" de ces assemblées, qui traduit le "partenariat de longue date" entre le Maroc et les institutions de Bretton Woods, rapporte la MAP.

L'organisation d'une manifestation mondiale de cette ampleur en décembre 2023 à Marrakech, peu de temps après le tremblement de terre tragique qui avait frappé la région d'Al Haouz, reflète la reconnaissance internationale de la détermination et la résilience du Maroc et une indication du niveau de confiance dont jouit le Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, sur les plans politique et économique, a indiqué M. Amrani.

Se réjouissant de la "coopération fructueuse" avec les deux institutions financières, qui soutiennent la dynamique de développement économique et sociale au Maroc, l'ambassadeur a souligné le rôle du FMI et du Groupe de la Banque mondiale dans l'élaboration des politiques économiques et leur contribution à l'avancement du développement dans le monde.

Le diplomate a, par ail-



leurs, salué les progrès réalisés pour améliorer la représentation des pays du Sud au sein du FMI, citant la décision d'octroyer à l'Afrique un troisième siège au Conseil d'administration du Fonds, ce qui est à même de contribuer, a-t-il dit, à remédier à l'écart croissant de richesse entre pays nantis et pays en déve-

loppement.

Intervenant à cette occasion, Mme Gopinath a fait part des remerciements et de la reconnaissance du Fonds monétaire international au Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour l'organisation distinguée des Assemblées de Marrakech, soulignant qu'elles

ont été "les meilleures jamais tenues en dehors de Washington".

Abondant dans le même sens, M. Hussain Shah s'est dit "impressionné" par l'organisation de ce conclave qui a réuni plusieurs milliers de participants, quelques semaines seulement après le séisme qui a frappé la région d'Al-Haouz, rendant hommage à la capacité du Maroc d'organiser avec succès de tels événements de haut niveau.

Les Assemblées annuelles du FMI et du Groupe de la Banque mondiale ont réuni environ 14.000 participants représentant 189 délégations, dont des ministres des Finances et du Développement, de hauts responsables des deux institutions financières mondiales, des gouverneurs de banques centrales, des parlementaires, des responsables du secteur privé, ainsi que des représentants des organisations de la société civile et des universitaires.

Dubaï: Ouverture du Forum "Expand North Star" avec la participation du Maroc

Le Forum "Expand North Star 2024" pour les startups et les investisseurs internationaux, s'est ouvert dimanche à Dubaï, avec la participation de plusieurs startups marocaines œuvrant dans le domaine des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle.

Cet événement de quatre jours qui fait partie du Gitex Global 2024 de Dubaï (14 au 18 octobre) se déroule à la Chambre de l'économie numérique de Dubaï et connaît la participation de plusieurs entreprises africaines actives dans la mise en place de systèmes

d'économie numérique.

Le Forum "Expand North Star 2024" constitue une opportunité pour les entreprises internationales, dont celles marocaines, pour exposer leurs innovations dans les domaines de la technologie de transport, de la santé, de logistique et des finances, ainsi que pour prospecter des financements pour leurs projets, rapporte la MAP.

Cet événement connaît la participation de plus de 1800 startups et 1200 investisseurs provenant de 100 pays, qui gèrent des actifs estimés à 1000 mil-

liards de dollars, selon les organisateurs.

Ce Forum connaîtra l'organisation de nouvelles activités qui contribueront à renforcer et diversifier l'expérience de participation à cet événement, dont la "plateforme entreprise", "le transfert de la technologie 3.0" et "l'avenir des médias et de la créativité". Il sera aussi marqué par la remise de prix financiers aux startups gagnantes, après la manche de la demi-finale du concours de pitch "Supernova Challenge 2.0" qui s'est dé-

roulé tout au long des six derniers mois.

Le Gitex global 2024 a démarré lundi à Dubaï sous le signe "Coopération globale pour la construction d'une économie future d'intelligence artificielle", avec la participation du Maroc, représenté par le ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Ghita Mezzour.

«Forja» consacrée meilleure plate-forme en Afrique en 2024

Une belle performance pour «Forja» dans le continent ! Cette plate-forme innovante de la Société nationale de radiodiffusion et de télévision figure dans le palmarès du 6ème African Digital Summit, tenu récemment à Casablanca sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ainsi, elle a remporté le «Prix de la Best Digital Platforms in UX-CX-UII», pour sa meilleure expérience consommateur.

Cette récompense consolide les bonnes performances de cette première plate-forme de la vidéo à la demande (VOD) publique et marocaine à 100%. En effet, depuis son lancement en avril 2024, ce service digital a gagné en grand intérêt auprès des utilisateurs de par le monde, notamment les jeunes.

A fin août 2024, cette plate-forme a enregistré 6.566.152 vues après téléchargement de l'application sur smartphones par 737 mille utilisateurs. Depuis son lancement, «Forja» a également enregistré plus de 5.791.172 événements (vues et partage de contenus). Au Maroc, ce sont 187.610 utilisateurs qui y sont actifs avec plus de 4.309.046 événements. Ils se chiffrent à 20.084, y compris des MRE, en France, à 6306 en Espagne avec 164.485 évé-

nements, à 4951 en Italie avec 121.473 événements et à 3901 au Canada avec plus de 91.810 événements.

En tant que première plate-forme publique marocaine de VOD, «Forja» offre également un catalogue, composé de 4000 heures de programmes et de contenus ma-

rocains à 100% à l'instar de feuilletons, de pièces de théâtre télévisées, films et documentaires, entre autres. Aussi, le contenu de cette plate-forme, dont le design est sobre et épuré, peut être regardé sur différents supports électroniques connectés à l'instar des

smart TV, ordinateurs, tablettes et smartphones.

Pour rappel, cette plate-forme est lancée en continuité de la stratégie digitale de la SNRT. Une concrétisation accélérée par la création en 2019, sur orientations de Faïçal Laraïchi, président-directeur général de la SNRT, d'une entité dédiée aux solutions digitales servant d'appui à la stratégie digitale de l'Institution et au développement de plates-formes digitales «au sein de la Société» en collaboration avec les partenaires internes et externes.

L'objectif ultime de cette stratégie est d'offrir une présence digitale innovante et singulière proposant à l'utilisateur une expérience multi-écrans pour un meilleur accès aux contenus partout et à tout moment. Le tout en s'adaptant aux nouveaux modes de consommation de la télévision via une complémentarité entre les diffusions classique et digitale, les deux étant des objectifs principaux de la stratégie digitale de la Société.

Outre cette consécration, l'application «SNRTLIVE» a, à son tour, été récompensée dans le continent en tant que meilleure innovation digitale africaine en 2018 lors du même événement.



Arab World Reader

Mariam Bouaoud et Fatima Kettani primées "Lecteur de l'année" et "Lecteur prometteur"

Les Marocaines Mariam Bouaoud et Fatima Kettani ont remporté respectivement les Prix "Lecteur de l'année" et "Lecteur prometteur" dans le monde arabe, lors de la 9ème édition du concours "Aqraa", organisé à l'initiative du Centre international Roi Abdelaziz pour la culture (Itrah) et dont les résultats ont été annoncés, samedi à Dhahran, en Arabie Saoudite.

Mariam Bouaoud a remporté le Prix "Lecteur de l'année" dans le monde arabe" après avoir devancé en finale quatre concurrents issus de l'Égypte, de l'Irak, de la Tunisie et de l'Arabie Saoudite, en présentant un texte littéraire traitant de la domination de "l'aspect matériel sauvage" sur les relations humaines à l'ère moderne.

Étudiante en cycle de doctorat, Mariam Bouaoud, âgée de 25 ans et originaire de Tétouan, a

fait part, dans une déclaration à la MAP, de sa joie de remporter ce prix, soulignant que cette consécration intervient en couronnement d'un long parcours de travail sérieux et d'abnégation en matière de lecture structurée et de recherche académique. De son côté, Fatima Kettani (10 ans), lauréate du Prix "Lecteur prometteur", mis en place au titre de cette édition, a impressionné le jury de la compétition et le public avec une lecture présentant un riche éventail d'informations sur l'univers et la cosmologie.

La Marocaine, fille d'une famille marocaine résidant en Arabie Saoudite, a indiqué, dans une déclaration similaire, "ne pas s'attendre à cette victoire", partageant "sa grande joie et son enthousiasme" pour ce triomphe.

Le jury de cette compétition comprenait le secrétaire général

du Prix international du Roi Fayçal, Abdulaziz Al-Sabeel, le président de l'Union des écrivains des Emirats arabes unis, Sultan Al Nuaimi, et la poétesse et experte de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Raouda Hajj.

En outre, l'école saoudienne "Alajjal Alahlia Alalami", de la ville de Hafar Al-Batin (Est), a remporté le Prix "Ecole lectrice", alors que l'institutrice Najlaa Ghazay Assahimi a été sacrée "Ambassadeur de la lecture".

Au total, 106.000 participants de tous les pays arabes ont pris part à cette édition du concours Aqraa. Dix finalistes de sept pays - Arabie saoudite, Syrie, Tunisie, Algérie, Égypte et Irak, outre le Maroc, étaient qualifiés pour la finale.

Dhahran: Abdellatif Abilkassem (MAP)



Le rôle pionnier du Maroc dans la promotion du cinéma africain salué à Cotonou

Le rôle pionnier du Maroc dans la promotion et le développement du cinéma africain a été salué, vendredi, dans le cadre de la 4^{ème} édition des Rencontres cinématographiques et numériques de Cotonou (ReCiCo), qui s'est tenue du 05 au 11 octobre et à laquelle le Royaume a participé en tant qu'invité d'honneur.

Des responsables béninois, qui intervenaient vendredi soir à la cérémonie de clôture de cette manifestation artistique, organisée en partenariat avec l'ambassade du Royaume au Bénin et le Centre cinématographique marocain (CCM), ont loué le rôle pionnier que joue le Royaume pour accompagner, promouvoir et développer le champ cinématographique du continent africain, indique la représentation diplomatique du Royaume à Cotonou, dans un communiqué parvenu samedi à la MAP.

Ils ont, dans ce sens, mis en avant le soutien du Maroc aux acteurs cinématographiques africains à travers notamment la formation et l'échange d'expériences, soulignant l'importance des manifestations et des festivals artistiques et cinématographiques organisés par le Maroc dans la promotion de la diversité culturelle et artistique de l'Afrique.

La cérémonie de clôture, tenue en présence de personnalités politiques et diplomatiques, dont l'ambassadeur du Maroc au Bénin, Rachid Rguibi, ainsi



que des acteurs de la scène culturelle et artistique béninoise et africaine, a été marquée par la remise du grand prix de cette édition dans la catégorie "Fictions longs métrages" au réalisateur marocain Moulay Taieb Bouhanana pour son long métrage "Sahari Slem Wesaa", a ajouté la même source, soulignant que le cinéma marocain a raflé également le troisième prix dans la catégorie "Documentaire", décerné à la réalisatrice Fatima Aglaz pour sa production "Dernière mine".

Une importante délégation cinématographique marocaine, composée de 8 réalisateurs et producteurs, a participé à cet événement, fait savoir le communiqué, notant que cette édition a été une

occasion pour la délégation marocaine de mieux faire connaître le cinéma marocain et partager son expérience avec les pays africains frères.

Sur un total de 117 œuvres cinématographiques provenant de 21 pays africains et de la diaspora, neuf longs métrages, 26 courts métrages et 14 documentaires ont été choisis pour la Compétition officielle.

Cette édition a été marquée notamment par l'organisation d'ateliers de formation en scénario, actorat et direction de la cinématographie, ainsi qu'un colloque sous le thème: "Le cinéma, un outil de lutte contre l'extrémisme violent".

Bouillon de culture

Patrimoine

Les participants à un colloque, organisé dimanche soir à Errachidia, ont jeté la lumière sur la richesse et la diversité du patrimoine culturel que recèle la région de Drâa-Tafilalet.

Initié par la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Drâa-Tafilalet, ce colloque, tenu en marge de la 7^{ème} édition du Salon régional du livre, a été l'occasion de braquer les projecteurs sur les différentes facettes et les multiples spécificités du patrimoine culturel matériel et immatériel de la région qui comprend des espaces oasiens à forte valeur biologique, historique, économique ou encore spirituelle.

Lors de cette rencontre culturelle, modérée par le directeur exécutif de la CRDH de Drâa-Tafilalet, Ahmed El Khal, les intervenants ont mis l'accent sur l'importance de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel local dans un contexte mondial marqué par une globalisation galopante.

Dans ce sens, ils ont donné un aperçu sur l'arsenal juridique national visant à préserver le patrimoine culturel ainsi que sur les conventions internationales ratifiées par le Maroc dans le domaine de la protection et de la promotion du patrimoine culturel, tout en plaidant en faveur d'une meilleure coordination de toutes les parties prenantes dans le but de la préservation de cet héritage et de sa promotion afin de l'ériger en un catalyseur de développement durable.

Ils ont, par ailleurs, appelé à introduire les différents aspects du patrimoine culturel local dans les cursus d'enseignement et à répertorier et numériser le patrimoine oral afin d'en assurer le rayonnement et la durabilité auprès des générations montantes.

Semaines marocaines à Strasbourg

Vernissage de l'exposition inaugurale "Les Textures de la transe: les imaginaires des Gnaouas", de l'artiste Souad El Maysour

L'exposition "Les Textures de la transe: les imaginaires des Gnaouas", de l'artiste marocaine Souad El Maysour, s'est ouverte, vendredi soir à Strasbourg, marquant le lancement officiel des Semaines marocaines dans la capitale alsacienne.

Organisées conjointement par le consulat général du Maroc à Strasbourg et l'Alliance française Strasbourg-Europe, sous le thème "La part de l'Autre", les "Semaines marocaines à Strasbourg", programmées du 14 octobre au 11 décembre, est une manifestation culturelle d'envergure qui promeut la richesse et la diversité du patrimoine culturel du Royaume.

Intervenant lors du vernissage, marqué par la présence de diplomates, d'élus locaux, d'une pléiade d'artistes et de nombreux membres de la communauté marocaine établie dans la région française du Grand-Est, le vice-consul général du Royaume à Strasbourg, Abdelaziz El-Alami, a souligné que la culture, vocation première de cette manifestation, est fondée sur le partage qui permet de faire tomber toutes sortes de barrières, aussi bien sociales, ethniques que générationnelles.

"Il est important de communiquer, particulièrement dans le contexte mondial actuel, pour encourager le rapprochement à travers une meilleure connaissance des cultures et un meilleur vivre-ensemble", a-t-il dit, notant que cet événement donne à découvrir l'héritage créatif caractéristique qui fait partie intégrante de l'identité marocaine.

Cette manifestation coïncide également avec la désignation par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de la ville de Rabat comme Capitale mondiale du livre pour l'année 2026, a rappelé le diplomate, ajoutant que ce choix est le fruit de l'engagement ferme du Royaume en faveur de la promotion de la culture et de la démocratisation du savoir.

M. El Alami a mis en avant, à cet égard, la richesse de l'identité plurielle du Maroc aux multiples affluents (arabo-islamique, amazigh, saharo-hassani, africain, andalou, hébraïque et méditerranéen), ainsi que son patrimoine culturel et artistique.

"Situé à la croisée des chemins entre l'Afrique subsaharienne, l'Europe et le

Moyen-Orient, le Royaume est un lieu où se rencontrent les civilisations et où convergent les cultures", a-t-il indiqué, notant que le Maroc a accumulé une longue expérience dans l'édification des fondements et des bases de la culture, en s'inspirant notamment des Hautes orientations Royales relatives à la préservation et la valorisation du patrimoine culturel.

Pour sa part, le président de l'Alliance, Jean Hans Maennel, a affirmé, dans une déclaration à la MAP, que de tels événements contribuent à la consolidation des relations entre les deux pays, relevant le "choix naturel" du Maroc comme moment phare de l'ouverture de la saison culturelle 2024-2025 de l'Alliance.

C'est aussi un moment de communion pour la communauté marocaine très présente dans la région, surtout les étudiants, avec des moments forts d'échanges culturels autour de différentes expressions artistiques.

De son côté, l'artiste Souad El Maysour a souligné que son exposition plonge dans les récits spirituels et culturels profonds de l'art des Gnaouas à travers son prisme ar-

tistique contemporain, notant qu'elle ambitionne de dénouer les liens complexes entre les racines africaines des Gnaouas et leurs manifestations actuelles au sein de la société marocaine.

La designer casablancaise opère depuis de nombreuses années dans le champ de l'art pour tisser des réseaux de convergences entre différentes trajectoires historiques et culturelles.

"Dans mes œuvres, je mets l'accent sur la synthèse des arts visuels et de l'anthropologie culturelle, où chaque création artistique sert de récit au riche héritage des Gnaouas", a-t-elle précisé, expliquant que "le choix de la céramique comme médium principal est particulièrement significatif: il entre en résonance avec l'art traditionnel marocain, liant les expressions modernes aux pratiques historiques".

Chaque carreau, fabriqué à Fès, a-t-elle poursuivi, n'est pas seulement un portrait, mais aussi une pièce de récupération historique, intégrant des symboles et des schémas de couleurs gnaouas qui reflètent leurs racines africaines et leurs influences islamiques.

Cependant, un gardien conduisit Gervaise. Elle montait un escalier, lorsqu'elle entendit des gueulements qui lui donnèrent froid aux os.

- Hein ? il en fait, une musique ! dit le gardien.

- Qui donc ? demanda-t-elle.

- Mais votre homme ! Il gueule comme ça depuis avant-hier. Et il danse, vous allez voir. Ah ! mon Dieu ! quelle vue ! Elle resta saisie. La cellule était matelassée du haut en bas ; par terre, il y avait deux paillassons, l'un sur l'autre ; et, dans un coin, s'allongeaient un matelas et un traversin, pas davantage.

Là-dedans, Coupeau dansait et gueulait. Un vrai chienlit de la Courtille, avec sa blouse en lambeaux et ses membres qui battaient l'air ; mais un chienlit pas drôle, oh ! non, un chienlit dont le chahut effrayant vous faisait dresser tout le poil du corps. Il était déguisé en un-qui-va-mourir.

Cré nom ! quel cavalier seul ! Il butait contre la fenêtre, s'en retournait à reculons, les bras marquant la mesure, secouant les mains, comme s'il avait voulu se les casser et les envoyer à la figure du monde. On rencontre des farceurs dans les bastringues, qui imitent ça ; seulement, ils l'imitent mal, il faut voir sauter ce rigodon des souïards, si l'on veut juger quel choc ça prend, quand c'est exécuté pour de bon. La chanson a son cachet aussi, une engueulade continue de carnaval, une bouche grande ouverte lâchant pendant des heures les mêmes notes de trombone enroué. Coupeau, lui, avait le cri d'une bête dont on a écrasé la patte. Et, en avant l'orchestre, balancez vos dames !

- Seigneur ! qu'est-ce qu'il a donc ?... qu'est-ce qu'il a donc ?... répétait Gervaise, prise de taf.

Un interne, un gros garçon blond et rose, en tablier blanc, tranquillement assis, prenait des notes. Le cas était curieux, l'interne ne quittait pas le malade.

- Restez un instant, si vous voulez, dit-il à la blanchisseuse ; mais tenez-vous tranquille... Essayez de lui parler, il ne vous reconnaîtra pas.

Coupeau, en effet, ne parut même pas apercevoir sa femme. Elle l'avait mal vu en entrant tant il se disloquait. Quand elle le regarda sous le nez, les bras lui tombèrent. Était-ce Dieu possible qu'il eût une figure pareille, avec du sang dans les yeux et des croûtes pleines les lèvres ? Elle ne l'aurait bien sûr pas reconnu. D'abord, il faisait trop de grimaces, sans dire pourquoi, la margoulette tout d'un coup à l'envers, le nez froncé, les joues tirées, un vrai museau d'animal. Il avait la peau si chaude, que l'air fumait autour de lui ; et son cuir était comme verni, ruisselant d'une sueur lourde qui dégoulinait. Dans sa danse de chicard enragé, on comprenait tout de même qu'il n'était pas à son aise, la tête lourde, avec des douleurs dans les membres.

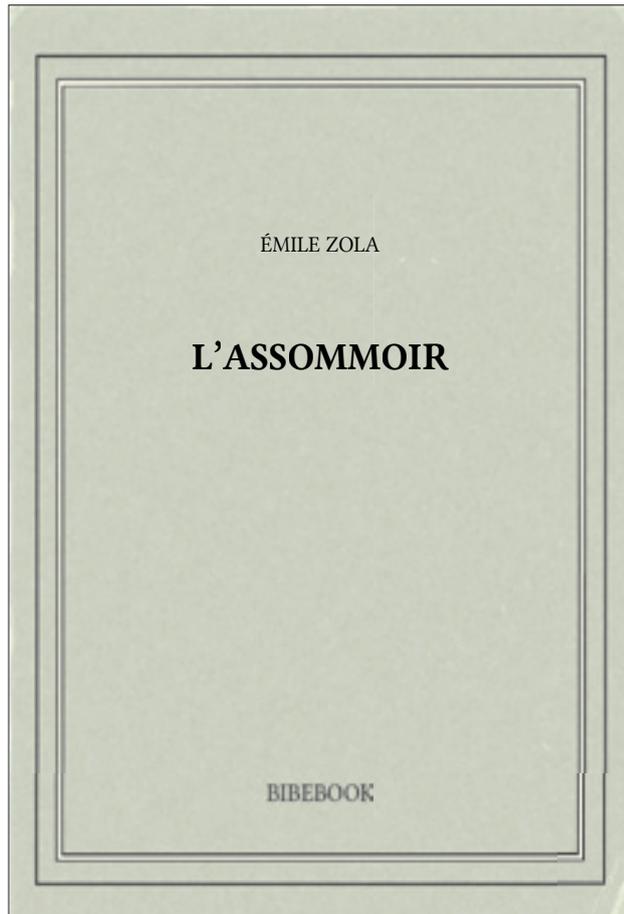
Gervaise s'était rapprochée de l'interne, qui battait un air du bout des doigts sur le dossier de sa chaise.

- Dites donc, monsieur, c'est sérieux alors, cette fois ?

L'interne hochait la tête sans répondre.

- Dites donc, est-ce qu'il ne jacasse pas tout bas ?... Hein ? vous entendez, qu'est-ce que c'est ?

- Des choses qu'il voit, murmura le



jeune homme. Taisez-vous, laissez-moi écouter.

Coupeau parlait d'une voix saccadée. Pourtant, une flamme de rigolade lui éclairait les yeux. Il regardait par terre, à droite, à gauche, et tournait, comme s'il avait flâné au bois de Vincennes, en causant tout seul.

- Ah ! ça, c'est gentil, c'est pommé... Il y a des chalets, une vraie foire. Et de la musique un peu chouette ! Quel Balthazar ! ils cassent les pots, là dedans... Très chic ! V'là que ça s'illumine ; des ballons rouges en l'air, et ça saute, et ça file !... Oh ! oh ! que de lanternes dans les arbres !... Il fait joliment bon ! Ça pisse de partout, des fontaines, des cascades, de l'eau qui chante, oh ! d'une voix d'enfant de cœur... Épatant ! les cascades !

Et il se redressait, comme pour mieux entendre la chanson délicieuse de l'eau ; il aspirait l'air fortement, croyant boire la pluie fraîche envolée des fontaines. Mais, peu à peu, sa face reprit une expression d'angoisse. Alors, il se courba, il fila plus vite le long des murs de la cellule, avec de sourdes menaces.

- Encore des fourbis, tout ça !... Je me méfiais... Silence, tas de gouapes ! Oui, vous vous fichez de moi. C'est pour me turlupiner que vous buvez et que vous braillez là-dedans avec vos traînées... Je vas vous démolir, moi, dans votre chalet !... Nom de Dieu ! voulez-vous me foutre la paix !

Il serrait les poings ; puis, il poussa un cri rauque, il s'aplatit en courant. Et il bégayait, les dents claquant d'épouvante :

- C'est pour que je me tue. Non, je ne me jetterai pas !... Toute cette eau, ça si-

gnifie que je n'ai pas de cœur. Non, je ne me jetterai pas !

Les cascades, qui fuyaient à son approche, s'avançaient quand il reculait. Et, tout d'un coup, il regarda stupidement autour de lui, il balbutia, d'une voix à peine distincte :

- Ce n'est pas possible, on a embauché des physiciens contre moi !

- Je m'en vais, monsieur, bonsoir ! dit Gervaise à l'interne. Ça me retourne trop, je reviendrai.

Elle était blanche. Coupeau continuait son cavalier seul, de la fenêtre au matelas, et du matelas à la fenêtre, suant, s'échinant, battant la même mesure. Alors, elle se sauva. Mais elle eut beau dégringoler l'escalier, elle entendit jusqu'en bas le sacré chahut de son homme. Ah ! mon Dieu ! qu'il faisait bon dehors, on respirait !

Le soir, toute la maison de la Goutte-d'Or causait de l'étrange maladie du père Coupeau. Les Boche, qui traitaient la Banban par-dessous la jambe maintenant, lui offrirent pourtant un cassis dans leur loge, histoire d'avoir des détails. Madame Lorilleux arriva, madame Poisson aussi.

Ce furent des commentaires interminables. Boche avait connu un menuisier qui s'était mis tout nu dans la rue Saint-Martin, et qui était mort en dansant la polka ; celui-là buvait de l'absinthe. Ces dames se tortillèrent de rire, parce que ça leur semblait drôle tout de même, quoique triste. Puis, comme on ne comprenait pas bien, Gervaise repoussa le monde, cria pour avoir de la place ; et, au milieu de la loge, tandis que les autres regardaient, elle fit Coupeau, braillant,

sautant, se démanchant avec des grimaces abominables.

Oui, parole d'honneur ! c'était tout à fait ça ! Alors, les autres s'épatèrent : pas possible ! un homme n'aurait pas duré trois heures à un commerce pareil. Eh bien ! elle le jurait sur ce qu'elle avait de plus sacré, Coupeau durait depuis la veille, trente-six heures déjà. On pouvait aller y voir, d'ailleurs, si on ne la croyait pas. Mais madame Lorilleux déclara que, merci bien ! elle était revenue de Sainte-Anne ; elle empêcherait même Lorilleux d'y fiche les pieds. Quant à Virginie, dont la boutique tournait de plus mal en plus mal, et qui avait une figure d'enterrement, elle se contenta de murmurer que la vie n'était pas toujours gaie, ah ! sacrédié, non ! On acheva le cassis, Gervaise souhaita le bonsoir à la compagnie. Lorsqu'elle ne parlait plus, elle prenait tout de suite la tête d'un ahuri de Chaillot, les yeux grands ouverts. Sans doute elle voyait son homme en train de valser. Le lendemain, en se levant, elle se promit de ne plus aller là-bas. A quoi bon ? Elle ne voulait pas perdre la boule, à son tour.

Cependant, toutes les dix minutes, elle retombait dans ses réflexions, elle était sortie, comme on dit. Ça serait curieux pourtant, s'il faisait toujours ses ronds de jambe. Quand midi sonna, elle ne put tenir davantage, elle ne s'aperçut pas de la longueur du chemin, tant le désir et la peur de ce qui l'attendait lui occupaient la cervelle.

Oh ! elle n'eut pas besoin de demander des nouvelles. Dès le bas de l'escalier, elle entendit la chanson de Coupeau. Juste le même air, juste la même danse. Elle pouvait croire qu'elle venait de descendre à la mi-nuit, et qu'elle remontait. Le gardien de la veille, qui portait des pots de tisane dans le corridor, cligna de l'œil en la rencontrant, pour se montrer aimable.

- Alors, toujours ! dit-elle. □

- Oh ! toujours ! répondit-il sans s'arrêter.

Elle entra, mais elle se tint dans le coin de la porte, parce qu'il y avait du monde avec Coupeau. L'interne blond et rose était debout, ayant cédé sa chaise à un vieux monsieur décoré, chauve et la figure en museau de fouine. C'était bien sûr le médecin en chef, car il avait des regards minces et perçants comme des virgules. Tous les marchands de mort subite vous ont de ces regards-là.

Gervaise, d'ailleurs, n'était pas venue pour ce monsieur, et elle se haussait derrière son crâne, mangeant Coupeau des yeux. Cet enragé dansait et gueulait plus fort que la veille. Elle avait bien vu, autrefois, à des bals de la mi-carême, des garçons de travail solides s'en donner pendant toute une nuit ; mais jamais, au grand jamais, elle ne se serait imaginée qu'un homme pût prendre du plaisir si longtemps ; quand elle disait prendre du plaisir, c'était une façon de parler, car il n'y a pas de plaisir à faire malgré soi des sauts de carpe, comme si on avait avalé une poudrière. Coupeau, trempé de sueur, fumait davantage, voilà tout. Sa bouche semblait plus grande, à force de crier. Oh ! les dames encintes faisaient bien de rester dehors. Il avait tant marché du matelas à la fenêtre, qu'on voyait son petit chemin à terre ; le paillason était mangé par ses savates.

(A suivre)

Portrait



Maia Sandu

La présidente qui a placé la Moldavie sur la carte

Avant l'invasion de l'Ukraine, elle était la présidente d'une petite république post-soviétique. Candidate à sa réélection le 20 octobre, la Moldave Maia Sandu est aujourd'hui une personnalité européenne invitée dans toutes les capitales.

Première femme à occuper les plus hautes fonctions dans

cet Etat situé entre l'Otan et la sphère d'influence russe, cette économiste de 52 ans réputée incorruptible a longtemps cherché à ménager Vladimir Poutine tout en normalisant ses relations à l'Ouest.

Mais depuis que l'Ukraine voisine vit sous les bombes du Kremlin, cette personnalité disant vouloir rester "humble" et discrète martèle que les 2,6 millions de Moldaves doivent intégrer au plus vite la famille européenne.

Sa frêle silhouette et son sourire timide contrastent avec son courage et sa "détermination" - le mot est de son homologue français Emmanuel Macron - à défendre un "cap clair" pour son pays face aux ingérences de Moscou, qui goûte peu ses desirs d'indépendance.

Née sous l'URSS dans le village de Risipeni, à la frontière roumaine, elle est à peine majeure quand son pays accède à l'indépendance et que la République autoproclamée de Transnistrie fait sécession, permettant le maintien toujours actuel de troupes russes.

Diplômée en gestion et relations internationales, elle débute sa carrière dans les coulisses du ministère de l'Economie mais, déçue par les travers de son pays, elle part travailler pour la Banque mon-

diale, d'abord à Chisinau puis à Washington.

Jusqu'au "tourbillon" qui l'a amenée à la présidence: elle reçoit en 2012 "une offre inattendue" et accepte de "diviser ses revenus par 15" pour occuper un portefeuille ministériel, celui de l'Education.

"Je n'avais pas prévu de devenir une femme politique", a-t-elle avoué lors d'un discours en 2022 aux étudiants de l'Université Harvard, où elle a étudié. "Mais j'ai décidé que ne pas vouloir vivre dans un pays dirigé par des gens corrompus" ne signifiait par forcément "devoir changer de pays".

Face aux "difficultés" et aux "discours de haine", elle dit apprendre la "résilience". Et ne lâche pas.

Plaçant des caméras de surveillance dans les salles d'examen, elle fait passer le taux de réussite du baccalauréat de 95% à 59%. De quoi faire passer le message: on ne paye plus pour les diplômes.

Au pouvoir, Maia Sandu comprend que dans un système gangrené par les oligarques, il lui faut fonder sa propre écurie. En 2016, elle crée le Parti de l'action et de la solidarité (PAS) grâce à ses économies mais perd à la présidentielle.

Elle entre au Parlement avant d'être brièvement nom-

mée Première ministre et, à la suite d'un scandale de corruption spectaculaire - 12% du PIB disparaissent en quelques mois -, elle remporte l'élection suprême en 2020 avec 57,7% des voix.

Elle considère avoir été sous-estimée par ses adversaires qui voyaient en elle et son équipe "des novices et une bande d'intellos".

Se jugeant "patiente" et "fidèle à ses valeurs", même si ses détracteurs la disent aussi "peu à l'écoute", elle chasse la corruption et lance un vaste programme de réformes, qui reste inabouti dans le secteur de la justice.

Dès que les premières bombes retentissent en Ukraine, elle coupe les ponts avec Moscou, accueille des dizaines de milliers de réfugiés et frappe à la porte de l'Union européenne (UE), son "plan Marshall".

En juin 2023, elle marque les esprits en convoquant 46 chefs d'Etat et de gouvernement à Chisinau pour le sommet de la Communauté politique européenne, du jamais vu dans ce pays peu habitué aux honneurs. Un an plus tard, les négociations d'adhésion avec l'UE sont formellement ouvertes.

Parlant couramment le roumain, l'anglais et le russe, Mme Sandu jouit du "respect

Jusqu'au "tourbillon" qui l'a amenée à la présidence: Sandu reçoit en 2012 "une offre inattendue" et accepte de "diviser ses revenus par 15" pour occuper un portefeuille ministériel, celui de l'Education

Se jugeant "patiente" et "fidèle à ses valeurs", même si ses détracteurs la disent aussi "peu à l'écoute", Maia Sandu chasse la corruption et lance un vaste programme de réformes, qui reste inabouti dans le secteur de la justice

et de la reconnaissance" des dirigeants occidentaux, commente pour l'AFP Armand Gosu, historien roumain spécialiste des anciens pays soviétiques et de la Russie.

"Elle représente une grande chance pour la Moldavie", estime-t-il, soulignant qu'elle est probablement la première dirigeante du pays "d'une telle stature internationale". Jusqu'à être invitée par la célèbre journaliste Christiane Amanpour sur la chaîne américaine CNN.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-
CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 185/2024/CHUIRC
 Le 07 Novembre 2024 à 09 heures 00 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 185/2024/CHUIRC du 07 Novembre 2024 pour L'ACQUISITION DE SERVEURS ET BAIES DE STOCKAGE (LOT UNIQUE) - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 1 657 200,00 DHS/TTC (Un million six cent cinquante sept mille deux cent dirhams toutes taxes comprises)
 * L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 99 120,00 DHS/TTC (Quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt dirhams toutes taxes comprises)
 * Le cautionnement provisoire est fixé à : 33 000,00 DHS (Trente-trois mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32 34 du décret n° Décret n°2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt de la documentation technique accompagnée de l'annexe N° 4 dûment rempli (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 5 du règlement de consultation.
N° 7244/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DE LA
PROTECTION SOCIALE

CHU IBN ROCHD-
CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N°196/2024/CHUIRC
 Le 25/11/2024 à 09 h 00 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°196/2024/CHUIRC du 25/11/2024 pour : ACHAT DE MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE : ACCELERATEUR (Lot unique) - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 18 000 000,00 DHS TTC (DIX-HUIT MILLIONS DE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRIS)
 * L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 1 260 000,00 DHS TTC (UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRIS)
 * Le cautionnement provisoire est fixé à 360 000,00 DHS (Trois cent soixante mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt de la documentation technique accompagnée des annexes N° 4 -5 et 6 dûment remplis (voir l'article 14 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
 Il est prévu une visite des lieux à l'Hôpital Ibn Rochd le 18/11/2024 à 10 h.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.
N° 7245/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-
CASABLANCA

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N°197/2024/CHUIRC
 Le 25 novembre 2024 à 9h 30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°197/2024/CHUIRC du 25 novembre 2024 pour : ACHAT DE MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE : IRM (Lot unique) - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 14 700 000,00 DHS TTC (QUATORZE MILLIONS SEPT CENT MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRIS)
 * L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 1 029 000,00 DHS TTC (UN MILLION VINGT-NEUF MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRIS)
 * Le cautionnement provisoire est fixé à : 294 000,00 DHS (DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE DIRHAMS).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt de la documentation technique accompagnée des annexes N° 4 -5 et 6 dûment remplis (voir l'article 14 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
 Il est prévu une visite des lieux à l'Hôpital du 20 Août 1953 le 18/11/2024 à 11 h 00 min
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.
N° 7246/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE
DE RADIODIFFUSION
ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 66AOM/SNRT/2024

Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)
 Le 08/11/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour : Fourniture du matériel d'électricité de protection, de basse tension et d'éclairage -SNRT : Rabat, Témara, Casablanca. Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 07/11/2024 à 16 Heures, délai de rigueur.
 • Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
 • Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
 • Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmpmp/>
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 800,00 DHS
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est

fixée à : 588 540,00 DHS TTC
 • Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
 - Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 7247/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITÉ CHOUAIB
DOUKALI
FACULTE DES SCIENCES
PROVINCE - EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
12/CB/FSJ/2024
 Le mardi 29 Octobre 2024 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert simplifié N°

12/CB/FSJ/2024, ayant pour objet : « LA CONCEPTION POUR L'EXPLOITATION DE LA BUVETTE DE LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA en lot uniques ». L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée comme suit : 100 000,00 DHS/ TTC (Cent Mille Dirhams toute taxe comprises)
 Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics
 • Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma)
 • Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)
 • Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaâbane 1444 (08 Mars 2023).
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.
N° 7248/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
 AL MADINA AL KHAWASSA
 وزارة التجهيز والماء
 EL KAWASSA EL MA'AL

Avis rectificatif

Relatif à l'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DES PRIX
N° 03/2024/DRMCE paru au quotidien Libération en date du 10/10/2024 N° :7096/PA

En application des dispositions de l'article 22 du décret n°2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (08 mars 2023), le Directeur Régional de la Météorologie Centre Est à Béni Mellal informe le public qu'une erreur est constatée au niveau de l'avis en français de l'appel d'offres N° 03/2024/DRMCE Du 04/11/2024, pour la réalisation d'un forage d'exploitation pour l'alimentation en eau potable et travaux ; d'électricité, de plomberie et clôture des locaux de la Direction Régionale de la Météorologie Centre-Est à Sidi Jaber, province de Béni Mellal.

La rectification est comme suit :

Au lieu de lire :

Le 04/11/2024 à 10h00 ... à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 03/2024/DRMCE Du 04/11/2024...

Il faut Lire :

Le 04/11/2024 à 10h00 ... à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 03/2024/DRMCE Du 04/11/2024...

N° 7243/PA

**NADOR DES COMPTES
CESSION DE PARTS
SOCIALES
ET MODIFICATIONS
STATUTAIRES**

R.C. NADOR N° 22271
I/ par les actes de cession de parts sociales en date à Nador du 09 SEPTEMBRE 2024 intervenue entre Mrs. BIHOU NAJIB (7200 Parts), TABAA SAMIR (7200 Parts) & EL BOAYADI MUSTAPHA (7200 Parts) appartenant dans la Société : « RIF HABITAT » SARL au profit DES Mrs. AZZAMMOURI BOUBKER (7200 parts), AZZAMMOURI MUSTAPHA (10800 parts) & Mlle. AZZAMMOURI FATIMA (3600 Parts)

Les associés de ladite société « RIF HABITAT » ont décidés :

- De ratifier la cession de parts consentie par Mrs BIHOU NAJIB (7200 Parts), TABAA SAMIR (7200 Parts) & EL BOAYADI MUSTAPHA (7200 Parts) appartenant dans la Société : « RIF HABITAT » SARL au profit DES Mrs. AZZAMMOURI BOUBKER (7200 parts), AZZAMMOURI MUSTAPHA (10800 parts) & Mlle. AZZAMMOURI FATIMA (3600 Parts).
- CONFIRMATION DE Mr. AZZAMMOURI BOUBKER & Mlle. AZZAMMOURI FATIMA EN QUALITE DE COGERANT POUR UNE DUREE ILLIMITEE AVEC LEUR SIGNATURE SEPARÉE.
- De modifier en conséquence des présentes les articles 6, 7 et 15 des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nador, le 11 octobre 2024 sous le N° 8728.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7250/PA

Sté «KAMSAD» SARL
Siège Social: Douar Old
Tnm Aklim-Rislane
R.C: 1741

Aux termes de procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 11/10/2024, les associés de la société à responsabilité limitée «KAMSAD» au capital de 100.000,00 dhs décident ce qui suit :

- Approbation des comptes de la société arrêtés le 11/10/2024.

- Approbation des opérations de liquidation réalisées par Mr ES-SADKIA Mohammed CIN N° FC35751, n'ont déposé ni bonis ni malis de liquidation.

- Déclaration de la clôture de liquidation et donation à Mr ES-SADKIA Mohammed liquidateur de la société, quittus entier et sans réserve l'exécution de son mandat, quittus qui bénéficiera également au gérant.

- Par suite de la résolution qui précède, il a été constaté que la société est définitivement dissoute et liquidée et décide que les archives de la société seront déposées, conformément aux dispositions légales au Siège de la société.

- Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer tous dépôts ou toute

publicité partout ou besoin sera.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Taourirt le 08/10/2024 sous le N° 574, RC N°7623.
N° 7251/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
11/2024/IG**

Le 07 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :
Achat de matériel informatique destiné aux postes de commandement: cercle de Khénifra, pachalik de M'riet, caïdat El Khab, caïdat Kerouchen, caïdat My Bouazza, caïdat Aguelmous et centre de Khalifa à Tighza - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00 (Quatre mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès du Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 298 918,20 (Deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent dix huit dirhams et vingt centimes) TTC.

N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

* les prospectus, notices et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres pour l'article 4 du bordereau des prix doivent être déposés au Service des Marchés, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

N.B :
Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 43 du décret 2-22-431 précité, il est exigé de :

- Produire Les échantillons concernant les articles 1, 2, 3 et 5 du bordereau des prix.

N° 7252/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
REGION
DRAA TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ N°
17/2024/AREF-DT**

Le 28/10/2024 à 10h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix n° : 17/2024/AREFDT, pour : ACQUISITION DES ACCES (VOUCHERS) AU TEST POUR LA CERTIFICATION MICROSOFT OFFICE SPECIALIST (MOS) ET MICROSOFT CERTIFIED EDUCATOR (MCE) AU PROFIT DE L'AREF DE LA REGION DE DRAA TAFILALET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de CINQ CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE CENT SEPT DIRHAMS VINGT QUATRE CENTIMES TTC. (540 000,00DHS TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10 000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7253/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION**

**NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
REGION
DRAA TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ N°
18/2024/AREF-DT**

Le 28/10/2024 à 11h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix n° : 18/2024/AREF-DT, pour : PRESTATION D'HEBERGEMENT AU PROFIT DU PERSONNEL ET DES INVITES DE L'AREF DRAA-TAFILALET.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (231 550,00 DHS TTC) DEUX CENT TRENTE ET UN MILLE CINQ CENT CINQUANTE DIRHAMS

ZÉRO CENTIME
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille dirhams (4 000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7254/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU**

La Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 31/2024 Le 08/11/2024 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre

ouvert national sur offre des prix n° 31/2024 pour :
Objet : TRAVAUX DE REPROFILAGE DES RADIERES SUBMERISIBLES DE LA RRI18 DU PK 153+000 AU PK 182+000 - PROVINCE DE TAN-TAN
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 1,025,280,00 Dhs (Un million vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt Dirhams, 00 Cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00Dhs (Vingt mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 7255/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement du Territoire National, de l'Urbanisme, du Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine d'Essaouira

Avis des appels d'offres ouverts nationaux

Le 07/11/2024, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Urbaine d'Essaouira sis à Résidence des Habous, Immeuble Bab Al-kasbah, Sidi Magdoul 1, Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à :

<p>Appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 01/2024/AUESS, du 07/11/2024 à 10 : 00 pour :</p> <p>L'élaboration du Plan d'Aménagement de M'khalf</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante Mille Dirhams toutes taxes comprises (460 000,00 Dhs TTC) • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille dirhams (9 000,00 Dhs)
<p>Appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 02/2024/AUESS, du 07/11/2024 à 11 : 00 pour :</p> <p>Gestion Physique et Electronique des Archives de l'Agence Urbaine d'Essaouira (réservé aux PME)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million Six Cent Mille Dirhams toutes taxes comprises (1 600 000,00 Dhs TTC) • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille dirhams (30 000,00 Dhs)
<p>Appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 03/2024/AUESS, du 07/11/2024 à 15 : 00 pour :</p> <p>Validation des prises de vues aériennes et l'établissement des plans stéréo-photogrammétriques des Centres de Sidi Abdellajil, M'khalf et Bidad</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept Mille Sept Cent Soixante Dirhams toutes taxes comprises (197 760,00 Dhs TTC) • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille dirhams (3 000,00 Dhs)

- Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 8 et 11 du règlement de consultation des appels d'offres susmentionnés.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation des appels d'offres susmentionnés.

N° 7249/PA

" FJ HOLDING" SARL AU Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 24/09/2024, il a été constitué une SARL AU, dont les caractéristiques sont: Objet: ENTREPRISE SE LIVRANT POUR SON COMPTE, AU PLACEMENT OU A LA GESTION DE VALEUR MOBILIERES, A DES OPERATIONS SUR LES VALEURS OU AU CONTROLE DES SOCIETES.

Siège Social: 64 Rue Abdellah El Mediouni 1er Etage Appartement 2, Casablanca.
Capital Social: 1 000.000,00 dhs divisé en 10 000 parts de 100 dirhams.

L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce, à savoir: Mr. FAYCAL JARDI: Partie libérée: Minimum 25%: 250.000,00 Restant à libérer: 750.000,00 Total: 1.000.000,00 DHS
Gérance: Mr FAYCAL JARDI, gérant unique pour une durée illimitée.
Année Sociale: du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/10/2024 sous N° 937235, RC N° 644107.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7256/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975
- BENDAJOU CAR - S.A.R.L.AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: N°34 ETAGE 2 CITE AIDA 1 BOUZNKA.

RC: 609 11F: 42732696
Au siège social: N°34 ETAGE 2 CITE AIDA 1 BOUZNKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique = BENDAJOU CAR- SARL AU, à décidé ce qui suit:
Première résolution: Cession des parts

Cession de 500 parts par Mr BENDAJOU NABIL au profit de Mr BENDAJOU BOUCHAIB.

Deuxième résolution: Transformation de la forme juridique, transformation de la forme juridique de la société d'une Société à responsabilité limitée d'associé unique = SARL AU- à une Société à responsabilité limitée = SARL -.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de BENSILMANE sous le n°511 RC n° 6091.

N° 7257/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975
-212 MONDE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION - S.A.R.L.AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: HAY ES-

SALAME N° 27 BOUZNKA

RC: 7165 IF: 50991329
Au siège social: HAY ES-SALAME N° 27 BOUZNKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique = 212 MONDE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION- SARL AU. A décidé ce qui suit:
Première résolution: Cession de parts sociales; Cession de 1000 parts sociales par Mme. MERYEM BOUAYAD au profit de Mme. AMAL ALAMI CHENTOUFI.

Deuxième résolution: Démission de gérante de la société et nomination d'une nouvelle gérante. La démission de Mme. MERYEM BOUAYAD, de sa fonction gérante de la société -212 MONDE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION - SARL AU et nomination de Mme. AMAL ALAMI CHENTOUFI nouvelle gérante de la société.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de BENSILMANE sous le n°523 RC n° 7165.

N° 7258/PA

SILVANOR SARL AU CAPITAL: 1000 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: 18, AVENUE HOUMANE EL FETOUKI PASSAGE ABITBOL N° 19 CASABLANCA
R.C: 51517 CASA
LIQUIDATION DEFINITIVE DE LA SOCIETE
Suivant Procès-verbal de l'A.G.E en date du 14/06/2024 de la société SILVANOR SARL, il a été décidé ce qui suit:
- Approbation du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidations;
- Examen et approbation du compte définitif de la liquidation et vote pour solde de tout compte;
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat;
- Constatations de la clôture de liquidation;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 25/09/2024 sous n°935363.
Radiation au R.C de Casablanca.

N° 7259/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH CAIDAT OULED ZMAM COMMUNE OULED ZMAM

Avis d'appel d'offres ouvert National N° 05/2024

Le 20/11/2024 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Ouled Zmam, Province Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix pour:

Matériel de Bureau et Mobilier pour Equiper La Salle de Réunion à La Commune Ouled Zmam Province Fquih Ben Salah
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés pu-

blics (www.marchespublics.gov.ma).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:

165780,00 Dhs (Cent Soixante-Cinq Mille Sept Cent Quatre-Vingts Dirhams,00 Centimes TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3315,00 Dhs (Trois Mille Trois Cent Quinze Dirhams,00 Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 33 et 34 du décret N°2.22.431 relatifs aux Marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics: [www. Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7260/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH CAIDAT OULED ZMAM COMMUNE OULED ZMAM

Avis d'appel d'offres ouvert National N° 06/2024

Le 20/11/2024 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Ouled Zmam, Province Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix pour: Matériel Electrique et Electronique Pour Equiper Une Salle De Réunion à La Commune Ouled Zmam Province Fquih Ben Salah.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics (WWW.marchespublics.gov.ma).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:

98532,00 Dhs (quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-deux Dirhams,00 Centimes TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 1970,00 Dhs (mille neuf cent soixante-dix Dirhams,00 Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 33 et 34 du décret N°2.22.431 relatifs aux Marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics: www. Marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7261/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE CHU IBN ROCHD-CASABLANCA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 158/2024/CHUIRC

Le 07/11/2024 à 09 h 30 min il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°158/2024/CHUIRC du 07/11/2024 pour: ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE (Lot Unique)

Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit: 4 006 800,00 DHS TTC (Quatre Millions Six Mille Huit Cents Dirhams Toutes Taxes Comprises).

L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit: 200 340,00 DHS TTC (Deux Cent Mille Trois Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises).

* Le cautionnement provisoire est fixé à 80 000,00 DHS (QUATRE-VINGT MILLE Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le dépôt de la documentation technique accompagnée l'annexe N° 4 dûment rempli (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Équipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun = Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 7262/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHICHAOUA CERCLE DE MEJJAT CAIDAT DOURANE COMMUNE DOURANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2024

Le 12/11/2024 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Douirane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

Objet: ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES

TRAVAUX: 1. AMENAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE DE CENTRE (RR212) SUR UNE LONGUEUR DE 800 m

2. AMENAGEMENT DE LA RUE RELIANT LE COLLEGE ET CENTRE DE LA COMMUNE ET LE CAIDAT SUR UNE LONGUEUR DE 450 m

3. CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PROXIMITE AU CENTRE DE LA COMMUNE

4. AMENAGEMENT D'UN PLACE PUBLIC ET ESPACES VERTS AU CENTRE DE LA COMMUNE SUR UNE SUPERFICIE DE 7000 m²

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3 000,00 dhs (Trois mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 298 800,00 (Deux cent quatre vingt dix huit mille huit cent dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7263/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DU PRESOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DE PRIX N° 40/SB/2024

Le 28/10/2024 à 11H00 II sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour. A l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre Ouvert simplifié sur offre de prix N° 40/SB/2024 pour les: L'Achat des Fournitures de bureau destinés aux Siège de la direction et les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de SIDI BENNOUR.

Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, et des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du

portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 197.568,00 DHS TTC (Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent Soixante Huit Dirhams, toute taxe comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3 800,00 DHS (Trois Mille Huit Cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 et 09 du règlement de consultation.

N° 7264/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 52/2024

Le 07 Novembre 2024 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT sis à Rue Settat M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 52/2024 du 07 Novembre 2024 à 10h pour: TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES DOUARS RELÉVÉ DE LA PROVINCE DE TAROU-DANT - TRANCHE N2-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 5 085 600,00 dhs (Cinq Million Quatre Vingt Cinq Mille Six Cent dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 76.000,00 dhs (Soixante Seize Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7265/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE DRAA -AFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE GOULMIMA
CAIDAT DE GHERIS
C/ GHERIS EL OULOUI
SERVICE DE PERSONNEL

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNEL

Le président de la commune gheris el ouloui, organisera un concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 au profit des fonctionnaires communal le : 24-11-2024 à 9 :00 h du matin au siège communal suivant le tableau au dessus.

Ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade au 31-12-2024 les candidats subiront des examens écrits et oraux suivant la réglementation en vigueur.

Le grade	Les conditions requises	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt du dossier	Date et lieu du concours
Adjoint Technique 1 ^{er} Grade Echelle 8	Ouvert au Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade Echelle 06	Un (01)	20-11-2024	24-11-2024 au siège communal

Les fonctionnaires remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers au service de gestion des ressources humaines dans le délai prescrit.

N° 7266/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE MARRAKECH
CERCLE EL BOUR
CAIDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE

Avis d'appel d'offres Ouvert National N° : 03/2024

Le 19-11-2024 à 11 H, il sera procédé, au Bureau de Mr. Le Président la commune harbil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix national en séance publique.

Concernant : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN BICOUCHE DE LA PISTES RELIANT :**

- 1-LA RNTET DOUAR EL HAJ ABDELALI SUR 4,50 KM
- 2-DOUAR MZALET DEDD ET LA ROUTE RELIANT DOUAR AIT BOUCHENT ET DOUAR EL MOUHI SUR 2.900 KM.
- 3- CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RN7 ET DOUAR AIT MISSOUD SUR 1.1KM

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à Cent Mille Dhs (100.000,00 Dhs)

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à la classe suivante :

Classe	Secteur	Qualification
3	B	B1/B5/B10

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cinq Millions Deux Cent Quarante Et Un Mille Trois Cent Douze Dhs 00 Cts TTC (5 241 312,00 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 à 34 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif aux Marchés publics.

La soumission électronique est obligatoire conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Aussi, les pièces et les dossiers à présenter doivent obligatoirement être signés électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation.

N° 7269/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PROVINCE DE TAROUJANT

CERCLE OULED BERRHIL

CAIDAT IGU

COMMUNE OULED AISSA

SERVICE PATRIMOINE COMMUNAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°02/2024

Le Mardi 26 Novembre 2024 à 11h, il sera procédé en séance publique dans le Bureau du Président de la Commune Territoriale Ouled aissa à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres des prix pour location de l'Abattoir Ouled aissa pour l'année 2025-2026 -2027 suivant les données mentionnées au tableau ci-dessous :

Appel d'Offres n°	Objet d'appel d'Offres	Caution Provisoire en Dhs	L'estimation de cout de location en Dhs	Date d'Ouverture des plis.
02/2024	Location de l'Abattoir Ouled Aissa	3000.00	2000.00	Mardi 26/11/2024 à 11heure

- La durée d'affermage est fixée à trois ans à partir du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2027.
- Le titulaire de marché s'engage à se conformer aux dispositions du Cahier de Charges et Contrat d'affermage.
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Patrimoine Communal de la commune territoriale Ouled Aissa ou peut être également téléchargé à partir du Portail marocain des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

N° 7267/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CERCLE DE MISSOUR
CAIDAT DE MISSOUR
COMMUNE DE OUIZEGHT



AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES N° :02/2024 OBJET : VENTE DE VEHICULES REFORME DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE OUIZEGHT

Le Président de la commune territoriale de Ouzeght ; porte à la connaissance du Public qu'une séance d'ouverture de plis relative à la vente aux enchères publics sera organisée au siège de la commune de Ouzeght, le : Jeudi 07 novembre 2024, A partir de 11h ; pour la vente de véhicules réformés relevant de la commune de Ouzeght cités au tableau ci-dessous.

- Les personnes qui désirent participer à cette vente aux enchères doivent respecter ce qui suit :
- Se présenter au lieu et à la date fixée ci-dessus, munis de leurs cartes d'identité nationales et d'un cautionnement en numéraire s'élevant à : 800,00 dhs.
 - Les offres seront présentées sous enveloppe fermée portant le nom et la qualité du participant, conformément au modèle établie par l'Administration et mis à la disposition des participants au siège de la commune de Ouzeght.

N.B : la date limite de dépôt des offres est le début de la séance d'ouverture des plis à la date et heure fixés ci-dessus.

• Le prix minimal de départ de l'opération de vente est fixé à : **Vingt-six mille dirhams (26000,00 dhs).**

- Les concurrents peuvent retirer le modèle de l'acte d'engagement, le cahier de charges, ainsi que la liste du matériel mis en vente, en contactant le service technique de la commune, par voie électronique, via l'adresse mail : tech.ouzeght@gmail.com, ou directement au siège de la commune de Ouzeght durant les horaires administratifs.
- Le seul créancier qui sera pris en compte pour la vente sera le prix proposé le plus élevé. La commission sera seul juge pour l'acceptation ou le refus de l'offre ;
- L'adjudicataire devra payer le montant total majoré de 10% de ce montant, en plus des frais résultants de l'intervention de la SNTL (12 %), dans un délai ne dépassant pas 10 jours ouvrables à partir du lendemain de la séance de la vente aux enchères.
- L'adjudicataire devra accepter le matériel mis en vente dans son état actuel, et n'a droit à aucun rabais ;
- L'adjudicataire doit retirer tout le matériel vendu dans un délai maximum de 15 jours à partir du lendemain de la séance de la vente aux enchères ;
- Le matériel mis en vente est disponible au siège de la commune de Ouzeght pendant les horaires administratifs.

Liste des véhicules mis en vente :

N	DESIGNATION	NOMBRE	ETAT
01	Voiture Renault R4	01	Ferraille
02	Voiture de service type Peugeot Partner	01	Peut être remis en circulation
03	Ambulance type Peugeot Partner	01	Peut être remis en circulation
04	Vélocoteur Peugeot 103	01	Ferraille

N° 7268/PA

-FICASUD- S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri
Bloc F n° 7 Guélliz
Marrakech
Tel : 05 24 44 77 29 /
42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
SOCIÉTÉ -GEZINT-
Holding Offshore
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ
UNIQUE AU CAPITAL DE
10.000,00 Euros
SIÈGE SOCIAL : 5, AVENUE
YOUSSEF IBNOU
TACHEFINE, 2ème
ETAGE, APPT 3, TANGER
Aux termes de l'assemblée
générale extraordinaire
datée du 12/09/2024, il a
été décidé :

• De nommer Mme LAURINE MARIE TOUATI COLLEU, de nationalité Américaine, née le 26/10/1979 et titulaire du passeport n° 567474204 en tant que cogérante non associée de la société avec Mr BERNARD TOUATI et lui confier les pouvoirs les plus étendus séparément avec ce dernier ;

• Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Tangier, le 04/10/2024, sous le n° 283445.

Pour extrait et mention
N° 7272/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PRÉFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT
GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 12 /2024/INDH
Le 29 Octobre 2024 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Morsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix ayant pour objet : ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS MEDICOTECHNIQUES DESTINÉS À L'HOPITAL PROVINCIAL D'INEZGANE AIT MELLOUL (SERVICE PEDIATRIQUE ET SERVICE DE MATERNITE) DANS LE CADRE SANTE MERE ENFANT .
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma .
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à :

(171.540,00 DH TTC) Cent Soixante Et Onze Mille Cinq Cent Quarante Dirhams.00 Centimes TTC
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :3.400,00 Dhs (Trois Mille Quatre Cent Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.
N° 7273/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 67/2024/DGM
Le 08/11/2024 à 10h il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 67/2024/DGM du 08/11/2024, pour ACHAT DES VEHICULES POUR LE COMPTE DU PROGRAMME ALGHAIH RELEVANT DE LA DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million

neuf cent quatre-vingt mille Dirhams TTC (1 980 000,00 Dirhams TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-cinq mille dirhams (35 000,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.
N° 7274/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 30/2024/DCM
Le 11/11/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions

comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 30/2024/DGM du 11/11/2024, pour l'acquisition d'un système de visualisation et de suivi agrométéorologique au profit de la direction générale de la météorologie (Préfecture Hay Hassani).
Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt dirhams TTC (798 480,00 Dirhams).
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille Dirhams (15 000,00 dhs).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 7275/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET

AVIS DE REPORT ET DE RECTIFICATION
DE L'APPEL D'OFFRES N° : 21/2024/KH

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offres ouvert national n° 21/2024/KH relatif aux Travaux de construction d'un Ouvrage d'Art au PK 39+500 de la RR 404, Dans La Province de Khémisset que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 28/10/2024 à 10h00 au lieu du 22/10/2024 à 10h00, et que l'appel d'offres a subi des rectifications au niveau du Règlement de consultation concernant l'article 5-B, et portail des marchés publics.

Le reste sans changement.

Pour plus de détails techniques, tout concurrent peut consulter les plans visés disponibles à la DPETL de Khémisset

Le DAO rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

N° 7270/PA

المملكة المغربية
وزارة التعليم
مركز البحوث
جماعة تافرونت
مصلحة التوظيف

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لتأهيل درجة

مساعد تقني من الدرجة الأولى

يعلن رئيس جماعة تافرونت بأنه نظراً يوم 10/11/2024 إجراء امتحان الكفاءة المهنية بمرجع جماعة تافرونت لخدمة الإحصاءات، للخدمة الموظفين المتكئين المرشحة لجماعة تافرونت والتوظيف على النسبة سنت سنوات على الأقل من الكفاءة التقنية في الدرجة التي يتكئون إليها في غاية 10/11/2024 وذلك على جدول التالي

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب المتباري	شروط وتوج الامتحان	تاريخ إجراء الامتحان التقني	لغة الإجابات طلب الترشيح
مساعد تقني من الدرجة الثالثة 06سنوات	مساعد تقني من الدرجة الأولى المسلم 08	يحدد عدد المناصب المتباري بشانها في 94% في عدد الموظفين المتكئين لتأهيل التقاعية بهذه الجماعة	يبلغ امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتكئين على الأقل (06) سنوات على الأقل في الإطار أو الدرجة الأصلية 2024/11/10	2024/11/10	2024/11/05

N° 7271/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	2001*	2005	2008	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053**	2061
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	16:00	17:00	18:00	19:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	16:45	17:45	18:45	19:45	21:45
Agadir	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	16:50	17:50	18:50	19:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	17:17	18:17	19:17	20:17	22:17
Marrakech	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	17:20	18:20	19:20	20:20	22:20
Tanger	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	22:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2008	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053**	2061
Tanger	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	16:00	17:00	18:00	19:00	21:00
Marrakech	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	17:20	18:20	19:20	20:20	22:20
Agadir	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	17:25	18:25	19:25	20:25	22:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	22:10

* Trains ne circulant pas les Samedi, Dimanche et jours fériés.
** Trains circulant uniquement les Samedi, Dimanche et jours fériés.



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Après l'arrêt Diarra, la Fifa ouvre le dialogue sur les règles de transferts



La Fifa va "engager un dialogue global avec les principaux acteurs" du football pour revoir une partie de son règlement sur les transferts à la suite de l'arrêt Lassana Diarra de la Cour de justice de l'Union Européenne, a-t-elle annoncé lundi.

"Avec eux, la Fifa déterminera les conclusions à tirer de l'affaire Diarra et les changements pertinents à apporter à l'article 17 du Règlement du statut et

du transfert des joueurs (RSTJ)", a précisé le directeur de la division juridique de la Fédération internationale Emilio Garcia Silveiro dans un communiqué.

Le juriste prévoit notamment de discuter des "paramètres de calcul des indemnités et des sanctions en cas de rupture contractuelle" et du "mécanisme de délivrance du Certificat international de transfert" permettant aux joueurs de changer de club.

"La Fifa agira toujours en accord

avec le droit européen", assure Garcia Silveiro.

Représentants des joueurs comme des clubs avaient appelé à l'élaboration d'une convention collective dans le football pour réguler le marché des transferts, à la suite d'une décision de la justice européenne le 4 octobre dans l'affaire Diarra.

En litige avec son ancien club du Lokomotiv Moscou, l'ancien milieu de terrain international français avait été condamné en 2016 à payer 10,5 millions d'euros d'amende pour rupture abusive de son contrat.

Les éventuels clubs voulant recruter ce joueur pouvaient être solidaires de l'amende infligée, selon un point du règlement de la Fifa précisément contesté devant la CJUE.

La Cour avait jugé certaines règles de la Fifa encadrant les mutations entre clubs contraires au droit de l'UE et "de nature à entraver la libre circulation" des footballeurs professionnels.

"Il faut une convention collective", avait expliqué à l'AFP l'avocat du syndicat mondial Fifpro, Pieter Paepé. "Les règles doivent être négociées entre joueurs et clubs, ce n'est pas à la Fifa, entité de droit privé, de réguler unilatéralement cette relation d'emploi".

Gêne musculaire pour Lamine Yamal

Remplacé en fin de rencontre de Ligue des nations face au Danemark samedi (1-0), le prodige espagnol Lamine Yamal, qui a ressenti une gêne musculaire, va quitter la sélection et ne disputera pas le match contre la Serbie mardi, a annoncé la Fédération espagnole dimanche.

"Lamine Yamal a passé ce matin une IRM à Madrid pour évaluer la gêne qu'il a ressentie après le match contre le Danemark. Les examens n'ont pas décelé de blessure structurelle", écrit dans un communiqué l'instance, qui se veut rassurante en évoquant une simple gêne.

Mais, pour "éviter tout risque" de blessure, l'aïlier du FC Barcelone est forfait pour la réception de la Serbie mardi, et va quitter le rassemblement du champion d'Europe en titre pour rentrer en Catalogne, selon la même source.

Yamal, 17 ans, avait quitté le stade de Murcie en boitant après la courte victoire espagnole sur le Danemark, lors de la troisième journée de Ligue des nations.

Alors qu'il est déjà incontournable en club et en sélection, le physique du jeune catalan était au cœur des dernières prises de paroles du sélectionneur Luis De la Fuente. Celui-ci a admis que ses joueurs étaient prisonniers d'un calendrier trop exigeant, mais estimé que ce n'était pas à lui mais aux clubs de les ménager.



Cyclisme : Une saison 2024 sous le joug de Pogacar et d'UAE



La saison cycliste qui s'est achevée pour l'essentiel samedi sur les rives du lac de Côme, a consacré la suprématie absolue de Tadej Pogacar et de son équipe UAE, qui tranche avec la chute de la maison Visma.

Quelques courses restent à disputer, dont le Tour du Guangxi en Chine, mais les stars du peloton ont désormais tous rangé leur vélo au garage pour partir en vacances, à l'issue de ce Tour de Lombardie marqué par une nouvelle démonstration du phénomène slovène.

Aucun coureur depuis le grand Eddy Merckx, même pas Bernard Hinault, n'avait réussi une saison comme celle accomplie par Pogacar. Premier doublé Giro-Tour depuis 1998, augmenté d'un triomphe aux Mondiaux et de deux Monuments

(Liège-Bastogne-Liège et Lombardie), la comète de Komenda (26 ans) a rafilé 25 victoires, un bilan de sprinteur seulement atteint par l'Italien Alessandro au XXIe siècle, en 2005.

Sa domination reflète celle de son équipe, qui a empêché 81 succès grâce à 20 coureurs différents, loin devant les 73 succès de Quick-Step en 2018. Dotée d'une puissance financière colossale, au budget inconnu, la formation émiratise risque de continuer à dominer puisqu'elle ne se contente pas d'attirer des pointures (Jonathan Narvaez) mais aussi les jeunes les plus prometteurs (Pablo Torres).

Le contraste est saisissant pour Visma-Lease a bike. Si dominante l'an dernier, lorsqu'elle a remporté les trois grands Tours, l'équipe néerlandaise

est tombée de très haut à l'image de ses deux stars Jonas Vingegaard, qui a perdu le Tour de France après deux victoires, et de Wout Van Aert. Le Norvégien et le Belge ont des circonstances atténuantes, avec des chutes effrayantes au printemps, un des grands thèmes de la saison.

Victime de multiples fractures et d'un pneumothorax, Vingegaard n'a que peu couru. Van Aert est bien revenu au Tour d'Espagne, où il a empêché trois de ses cinq victoires de l'année, avant de se blesser à nouveau sur chute. Une année noire, à oublier, comme pour toute l'équipe (aucun Top 10 dans les 5 Monuments!). L'Américain Matteo Jorgenson aura été la seule éclaircie, avec notamment une victoire à Paris-Nice. Une autre superpuissance a connu un flop retentissant: Ineos, 14 succès seulement et un psychodrame pour finir avec Tom Pidcock, non retenu pour le Tour de Lombardie.

Si Pogacar a écrasé la saison, il n'a pas tout rafilé et deux hommes ont réussi à écrire eux aussi l'histoire. Le Belge Remco Evenepoel (24 ans) est devenu le premier coureur à réussir un doublé olympique en remportant le contre-la-montre et la course en ligne à Paris. Il a aussi conservé son titre mondial du chrono et pris une belle troisième place à l'issue de son premier Tour de France.

Mathieu van der Poel (29 ans) a lui semé la terreur au printemps en devenant le premier depuis Fabian Cancellara en 2013 à gagner la même année le Tour des Flandres et Paris-Roubaix. Il a impressionné en gagnant à Roubaix après un raid de 60 km et avec une avance de trois minutes. Evenepoel, Van der Poel et Pogacar ont remporté à eux trois 12 des 14 derniers Monuments.

Face à la puissance du trio, le reste du peloton a dû se contenter de miettes. Primoz Roglic a toutefois rendu une copie une nouvelle fois très respectable en remportant son quatrième Tour d'Espagne et son deuxième Critérium du Dauphiné. Le sprinteur belge Jasper Philipsen a brisé la monotonie en gagnant Milan-Sanremo, le premier Monument de l'année, puis trois étapes du Tour de France.

L'Eryhréen Biniam Girmay a également brillé sur le Tour avec là-aussi trois étapes et le maillot vert en prime. Le Suisse Marc Hirschi, coéquipier de Pogacar, a été étonnant en fin de saison. Enfin, l'Australien Ben O'Connor a fait preuve d'une belle régularité (4e du Giro, 2e de la Vuelta et des Mondiaux) au sein d'une équipe Décatlon-AG2R qui a brillé (30 victoires, 5e meilleur total de la saison).

La saison a aussi été marquée par de nombreuses chutes, souvent graves, qui ont relancé le débat sur la dangerosité d'un sport disputé en plein air et qui va de plus en plus vite. Jusqu'au drame lorsque la coureuse suisse Muriel Furrer, 18 ans, est décédée après une sortie de route lors de la course juniors des Mondiaux à Zurich fin septembre. Alors qu'une enquête est en cours, les circonstances restent floues sur cet accident qui s'est déroulé à quelques kilomètres du domicile de la jeune femme. Il est survenu un peu plus d'un an après la mort d'un autre coureur suisse, Gino Mader, qui avait déjà fortement ébranlé le peloton.

Second test centrafricain pour le Onze national

Le Onze national donnera la réplique, ce soir à partir de 20 heures au stade d'honneur à Oujda, à son homologue centrafricain pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires, groupe B, de la CAN 2025 dont les phases finales sont prévues au Maroc.

Lors du match de la troisième manche disputé samedi face à cette même équipe centrafricaine, la sélection marocaine s'est imposée sur le large score de 5 à 0.

Pour cette rencontre, le sélectionneur national Walid Regragui pourrait procéder à un turn-over de son effectif en vue de voir l'œuvre le plus grand nombre de joueurs convoqués, d'autant plus que ce match, certes, officiel mais sans enjeu du fait que le Maroc est qualifié d'office à la Coupe d'Afrique des nations en étant pas hôte de l'édition 2025.

Après trois matches disputés, l'EN est en droit de se targuer de son petit chelem, suite à ses victoires sur le Lesotho par 1 à 0, le Gabon par 4 à 1 et, bien entendu, la Centrafrique par 5 à 0.

La sélection marocaine devait effectuer lundi en fin d'après-midi sa

dernière séance d'entraînement avant l'opposition de mardi soir, alors que celle de dimanche a été consacrée à la récupération physique et au déchargement, rapporte le site officiel de la Fédération, frmf.ma

A noter que le Onze national sera privé des services de son gardien de but Yassine Bounou, blessé et suppléé à la rescousse par Mehdi Mef-tah, sociétaire de la RSB.

Par ailleurs, la sélection nationale composée de joueurs natifs de l'an 2000 a surclassé, dimanche au stade El Bachir à Mohammédia, l'équipe de Guinée sur le score sans appel de 5 à 0.

Les buts de l'EN, conduite par Tarik Sektioui, ont été l'œuvre d'Ayoub Mouloua (3e min), Zakaria Ait Ouarkhan (15e min), Soulaïmane El Bouchqali (41e min), Nassim Chadli (70e min) et Houssine Rahimi (87e min).

Les deux sélections disputeront un deuxième match amical ce mardi à partir de 18h30 au stade El Bachir, lit-on sur le site officiel de la FRMF.

T.R



La FRMF rend hommage aux anciens internationaux de la région de l'Oriental



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a organisé, dimanche à Saïdia, une cérémonie en l'honneur des anciens joueurs internationaux de la région de l'Oriental ayant évolué au Mouloudia Club d'Oujda (MCO) et à la Renaissance Sportive de Berkane (RSB).

Lors de cette cérémonie, à laquelle ont assisté Jamal Kaouachi et Mohamed Houar, membres du comité directeur de la FRMF, représentant Fouzi Lekjaa, président de la FRMF, ainsi que Walid Regragui et les membres de l'équipe nationale "A".

Les joueurs honorés sont Mohamed El Filali,

Kamal Smiri, Rachid Nekrouz, Mohamed Merzak, Mustapha Tahiri, El Hachmi El Brazi, Hmdia Boushaba, Houssine Bouchakhchakh, Yahia El Harasse, Hassan Alla, Abdelhafid Fekkoul, Alaa Eddine Tmimi, Mohamed Biad, Mohamed El Idrissi, et Hmdia Belhoulane.

Lors de cette cérémonie, les intervenants ont souligné l'importance de cette belle initiative pour ancrer une culture de reconnaissance, tout en insistant sur la nécessité de l'étendre à l'avenir à toutes les régions du Royaume.

Cet hommage symbolique est une reconnaissance aux efforts et aux sacrifices de ces anciens joueurs issus de la région de l'Oriental, qui ont contribué à forger la réputation du football marocain sur le plan continental et international.

"On ne doit pas oublier ces anciens joueurs qui ont marqué l'histoire du football marocain", a déclaré à la presse l'entraîneur de l'équipe nationale, Walid Regragui, ajoutant que les jeunes joueurs et leurs prédécesseurs font tous partie d'une même famille.

"Nous sommes très contents d'assister à cette cérémonie parce que les anciens joueurs de l'équipe

nationale, qui méritent tout notre respect, ont écrit certaines des plus belles pages du football marocain", a-t-il ajouté.

De son côté, Jamal Kaouachi, membre du comité directeur de la FRMF, a indiqué que cette cérémonie a pour objectifs de créer un pont entre les générations et de promouvoir la culture de reconnaissance au sein de la société en général, et dans le domaine du football en particulier.

Cet hommage symbolique qui s'est déroulé dans une ambiance familiale et bon enfant est une reconnaissance aux efforts et au dévouement des anciens joueurs, qui ont contribué au développement du football national et son rayonnement, a-t-il fait remarquer, notant que cette initiative mérite d'être étendue aux autres régions du Royaume.

Plusieurs joueurs honorés lors de cette cérémonie ont tenu, dans des déclarations à la MAP, à saluer hautement ce geste fort louable de la part de la FRMF qui, en plus de la reconnaissance et la gratitude, a permis de réunir dans une même salle des anciennes gloires avec les membres de l'équipe nationale, dont les grandes réalisations sont une source de fierté pour tous les Marocains.

Championnat d'Afrique de handball

Le Raja Agadir s'est incliné, dimanche soir, face aux Flowers du Bénin par 20 à 37, en match de la 2e journée du groupe B du Championnat d'Afrique masculin des clubs champions de handball qui se poursuit à Laâyoune jusqu'au 19 octobre.

Le Raja Agadir avait fait match nul lors de son premier match face au club ivoirien de Don Bosco (21-21).

Lors de la troisième et dernière journée, l'équipe marocaine affrontera, mardi, les Camerounais de FAP Yaoundé.

Les deux autres représentants du Maroc lors de cette compétition, Mountada Derb Sultan et Widad Smara, s'étaient imposés, samedi, respectivement face aux clubs éthiopiens de Krikos (40-18) et de Mechal (51-20).

Mountada Derb Sultan et Widad Smara devaient affronter, lundi, respectivement le Zamalek d'Égypte et Adjdja du Bénin pour une place aux quarts de finale.

Quatre clubs marocains participent au Championnat d'Afrique des clubs champions de handball, à savoir Widad Smara, Raja Agadir et Moutada Derb Sultan chez les hommes, et l'AS Nouasser dans la catégorie féminine.

Coupe d'excellence

Voici les résultats et la suite du programme de la 4e journée de la Coupe d'excellence 2024-2025, compétition officielle organisée sous l'égide de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) :

JSM-WAC : 0-5
CJBG-FUS : 2-1
USMO-SCCM : 1-0
RCOZ-OCS : 1-1
KACM-JSS : 2-0
WAF-RSB : 1-1
OCK-MAT : 1-2
KAC-Raja : 0-1
DHJ-MCO : 0-0
NB : Les matches HUSA-OD, USYM-ASFAR, RBM-MAS, CODM-CAYB, CAYB-RCAZ, UTS-RAC et IRT-SM devaient avoir lieu lundi.

Le Burkina, premier qualifié à la CAN

Les Etalons du Burkina Faso ont pulvérisé, dimanche au stade Félix Houphouët Boigny à Abidjan, les hirondelles du Burundi sur un score de 2 à 0, au terme d'un match comptant pour la 4ème journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2025.

Avec cette victoire, les Etalons du Burkina Faso deviennent la seconde sélection à réserver son ticket de qualification par la CAN 2025 après le Maroc, pays hôte.

Déterminée à mettre en échec la sélection burundaise,

les hommes de Brama Traoré, malgré un jeu trop serré, ont réussi à se libérer en inscrivant un premier but à la 5ème minute du jeu, du pied de Mohamed Konaté.

Cet avantage de la sélection burkinabè l'a beaucoup motivée malgré toute la pression exercée par les hirondelles du Burundi dans l'espoir de revenir au score, avant que l'international burkinabè Bertrand Traoré ne corse l'addition par un but sur penalty à la minute 90+4.

Au titre de la cinquième journée des Éliminatoires, le Burkina Faso affrontera le Sénégal en novembre prochain.

Stage de formation au Complexe Mohammed VI de football au profit d'ex-joueurs professionnels marocains

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) organisera un stage de formation, du 14 au 18 octobre, au Complexe Mohammed VI de football, en réponse à la demande de l'Association des ex-joueurs internationaux et professionnels marocains des Pays-Bas. Par cette initiative, ces ex-joueurs professionnels souhaitent intégrer le système de formation des entraîneurs de la FRMF et, ainsi, participer activement au développement du football marocain, indique la Direction technique nationale dans un communiqué publié sur le site officiel de la FRMF.

Ayant acquis une grande expérience, poursuit la même

source, ces joueurs «sont désireux de mettre leur expertise au profit de leur pays, tout en obtenant la reconnaissance de leurs diplômes par la FRMF et la CAF».

Ce stage a pour objectif de mettre à niveau les diplômés UEFA-CAF des titulaires d'un diplôme UEFA et de proposer un module préparatoire à la session Fast Track B CAF pour ceux qui n'ont pas de diplôme mais répondent aux critères exigés pour ce type de cours accéléré.

Au total, 32 joueurs sont conviés à ce stage, dont 14 titulaires d'un diplôme UEFA A actuellement en activité en Europe, conclut le communiqué.

Yagi, Boris, Héléne: Une kyrielle d'intempéries monstres en septembre

Typhons Yagi et Bebinca, tempête Boris, ouragans Héléne et John: une kyrielle d'intempéries meurtrières ont frappé Afrique, Asie, Europe et Amériques durant le mois de septembre.

Voici un rappel des épisodes les plus dévastateurs du mois passé alors que l'observatoire européen Copernicus note dans son bulletin de septembre des "précipitations extrêmes" sur une partie de l'Europe ainsi que des conditions plus humides sur certaines régions d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Afrique:

Une saison des pluies intense, notamment en septembre, avec des précipitations exceptionnelles provoquant des inondations en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale et font plus de 1.500 victimes, quatre millions de sinistrés et 1,2 million de déplacés, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM). Mali, Tchad, Niger, Nigeria, Soudan et Soudan du sud apparaissent comme particulièrement touchés.

Ainsi, dans le nord-est du Nigeria, pluies diluviennes et rupture d'un barrage à 20 kilomètres de la ville de Maiduguri entraînent une inondation monstre qui fait plusieurs dizaines de morts et des cen-



taines de milliers de déplacés.

Le sud du Maroc et le sud de l'Algérie sont également frappés par des inondations meurtrières début septembre.

Le super-typhon Yagi, avec vents violents et pluies diluviennes, ravage le sud-est asiatique dans la première moitié de septembre, tout particulièrement le Vietnam, la Birmanie, la Thaïlande, le Laos après la Chine et les Philippines. En entraînant inondations et glissements de terrain, Yagi fait plus de 700 morts au total dans

ces pays. Les dégâts s'élèvent à des milliards de dollars: au Vietnam les autorités évaluent les pertes économiques à 3,3 milliards de dollars.

Quelques jours plus tard, un autre super-typhon, Bebinca, secoue les Philippines, le Japon puis la Chine. Il est décrit comme le plus puissant typhon à frapper la ville chinoise de Shanghai depuis 1949.

Fin septembre, des inondations et glissements de terrain dans le centre du Japon font une dizaine de morts tandis qu'au Népal, la mous-

son de fin d'été est marquée par un déluge jamais vu depuis 20 ans avec inondations et glissements de terrain qui se soldent par plus de 225 morts.

La tempête Boris avec ses vents violents, précipitations exceptionnelles et inondations, à la mi-septembre, fait 24 morts en Europe centrale, essentiellement en République tchèque (5 décès), Autriche (5), Pologne (7) et Roumanie (7).

La Hongrie est également touchée: à Budapest, les eaux du Danube atteignent leur niveau le plus haut

depuis dix ans, venant lécher les marches du Parlement.

La Commission européenne déblocque 10 milliards d'euros d'aide pour les pays touchés par ces inondations.

Une étude réalisée par le réseau scientifique World Weather Attribution estime que le changement climatique a "à peu près doublé la probabilité" d'un tel épisode de pluies intenses sur cette région.

Fin septembre, l'ouragan Héléne ravage le sud-est des États-Unis, surtout la Caroline du nord, la Caroline du sud et la Géorgie, faisant au moins 226 morts, et occasionnant des dégâts considérables en raison d'inondations soudaines et dévastatrices.

Héléne est le deuxième ouragan le plus meurtrier à avoir frappé les États-Unis en plus d'un demi-siècle, après Katrina en 2005.

La reconstruction nécessitera "des milliards de dollars et des années", selon le ministre de la Sécurité intérieure Alejandro Mayorkas.

Fin septembre, l'ouragan John frappe le sud de la côte pacifique du Mexique, notamment autour de la station balnéaire d'Acapulco, faisant au moins 16 morts et d'importants dégâts en raison, là encore, d'importantes inondations.

Recettes

Tarte au chocolat



Pour la pte

1 pte sable
Pour la garniture
500 g de crème liquide
300 g de chocolat noir pssier
2 oeufs

Préparation :

1- Garnissez un moule avec la pte sables et faites-la cuire blanc (sans garniture) 170C de 30 à 35 minutes. Adaptez le temps de cuisson selon votre four, certains ne nécessitent qu'une vingtaine de minutes.

Laissez le four en route pour la cuisson de la tarte garnie.

2- Faites fondre le chocolat au four micro-ondes ou au bain-marie.

Quand les 3/4 sont fondus, lissez hors du feu.

Ajoutez les oeufs au chocolat et mélangez bien.

Ajoutez la crème liquide au mélange et mélangez bien. La mélange va paissir car le chocolat est encore un peu chaud.

3- Versez la crème au chocolat sur le fond de tarte, lissez la surface puis enfournez toujours 170C ou Th.6 pendant une quinzaine de minutes. Le mélange doit être pris.

Dégustez-la avec plaisir.

Les jeunes restent attachés à l'automobile malgré son prix

Les jeunes restent attachés à l'automobile à travers le monde, un grand nombre considérant qu'elle est indispensable à leur vie quotidienne et qu'elle occupera une place plus importante à l'avenir, malgré son prix, selon l'étude 2024 de l'Observatoire Cetelem.

Cette étude annuelle sur les attentes et comportements des automobilistes, réalisée dans 14 pays (Allemagne, Belgique, Chine, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Turquie), est publiée 13 ans après une autre portant également sur la perception qu'ont les moins de 30 ans de la voiture.

Près de la moitié de ces jeunes (47%) estiment que l'automobile aura une place plus importante dans le futur, contre 33% lui prédisant une place identique.

Dans l'étude de 2011, ces deux valeurs étaient inversées avec seulement 29% des moins de 30 ans envisageant un avenir plus radieux pour la voiture par rapport à aujourd'hui (45% identique).

Pour la moitié de cette classe d'âge, la voiture électrique incarne le "progrès" et est "plus respectueuse de l'environnement". Deux tiers (63%) pensent qu'elle va définitivement remplacer les motorisations thermiques (contre 47% seulement pour les plus de 50 ans).

Seuls 39% des moins de 30 ans s'op-



posent d'ailleurs à l'interdiction des moteurs thermiques - comme l'Union européenne l'a décidé à partir de 2035 - contre près de la moitié (46%) des seniors (plus de 50 ans). Les pays les plus sceptiques aux vertus de la motorisation électrique sont la France et l'Allemagne.

Autre différence générationnelle importante, 44% des jeunes pensent que la voiture est principalement responsable du réchauffement climatique, contre 30% des seniors. En Chine et en Turquie, 60% des moins de 30 ans sont d'accord avec cette affirmation.

Pour autant, la moitié des 18-29 ans estime que les marques automobiles "déploient des efforts satisfaisants pour créer des véhicules respectueux de l'environnement". Ils ne sont d'ailleurs que 4% à refuser de détenir de voiture car "c'est un moyen de transport trop polluant".

Autre enseignement de l'étude: près de huit jeunes sur dix déclarent que leur voiture est indispensable au quotidien, un score sensiblement supérieur à celui des seniors (70%).

Les jeunes automobilistes sont également 80% à se déclarer "attachés" à leur voiture et même jusqu'à 97% en Chine.

Les moins de 30 ans n'hésitent pas non plus à recourir à d'autres moyens de transport. 69% se déplacent également à vélo (52% pour les seniors) et 56% font du covoiturage (seulement 23% pour les seniors). En 2011, seuls 30% des jeunes déclaraient recourir au covoiturage.